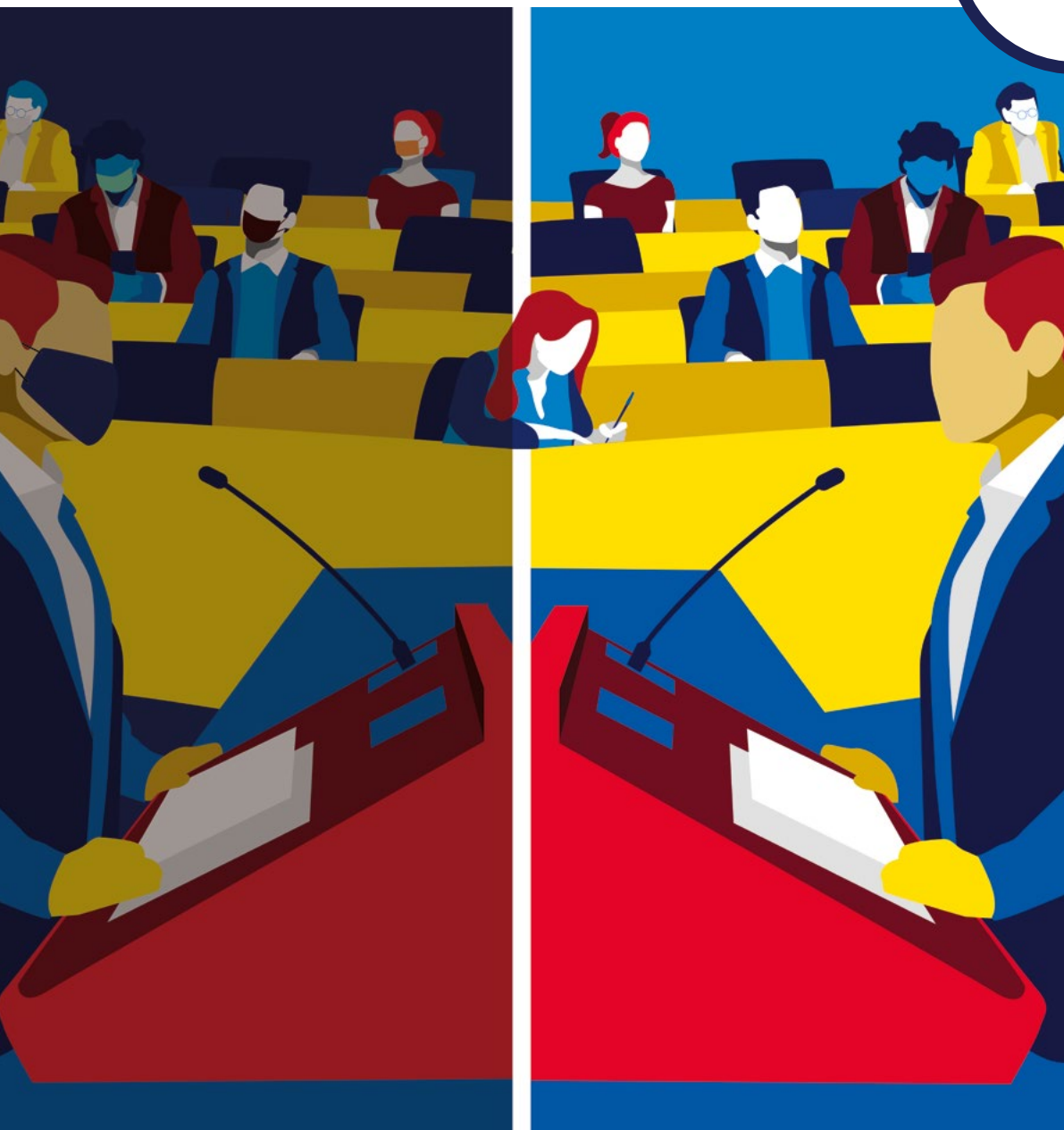


2021



CONFÉRENCE DES
**GRANDES
ÉCOLES**

RAPPORT ANNUEL

INTRODUCTION

p. 2

- Edito du président

p. 4

- Interviews
d'Anne-Lucie Wack et
Laurent Champaney

p. 6

- La Conférence
des grandes écoles
et les pouvoirs publics

p. 8

- Chiffres clés et
temps forts

L'OBSERVATOIRE

p. 51

- Le baromètre Égalité
femmes-hommes

p. 52

- Teach in 2030

p. 53

- Enquête CGE, Ipsos,
Boston Consulting Group

p. 54

- L'enquête Insertion
CGE 2021

p. 57

- La Conférence
des grandes écoles

p. 60

- Les Grandes écoles :
acteurs majeurs de
l'enseignement supérieur
et de la recherche

01

DOSSIER THÉMATIQUE

p. 12

- Des écoles mobilisées au service d'une vie étudiante fortement malmenée

02

LA VIE DE LA CGE

p. 15

- Assemblée générale

p. 16

- Colloque FTLV

p. 18

- Webinaire Diversité : « Inventer ensemble une société plus inclusive »

p. 19

- Remise des bourses d'encouragement à la mobilité internationale des étudiants en situation de handicap et de l'étude exploratoire

03

ACTIVITÉS DES COMMISSIONS

p. 21

- Accréditation

p. 27

- Amont

p. 28

- Aval

p. 30

- Chapitre des écoles de management

p. 32

- Communication

p. 34

- Développement durable et responsabilité sociétale

p. 36

- Diversité

p. 40

- Grandes écoles et territoires (Gé&t)

p. 42

- Formation

p. 44

- Recherche et transferts

p. 46

- Relations internationales

p. 48

- Vie étudiante

05

MIEUX CONNAÎTRE LA CGE

p. 62

- Organigramme

p. 63

- Bureau

p. 64

- Conseil d'administration
- Comité d'orientation stratégique

p. 65

- Délégation générale

p. 66

- Écoles membres

p. 68

- Entreprises et organismes membres



Dans un contexte de profondes mutations, une CGE toute tournée vers la relance à venir.

En débutant cet éditorial, permettez-moi de saluer notre collègue et amie Anne-Lucie Wack à qui j'ai eu l'honneur de succéder à la présidence de la CGE en juin 2021.

Je salue Anne-Lucie d'autant plus chaleureusement que, depuis le mois de juin 2015, elle occupait cette exigeante fonction avec le souci permanent de rassembler et de représenter l'ensemble de nos Grandes écoles, dans toute la richesse de leur diversité, sur tous les sujets clés pour la performance des Grandes écoles. Je sais, aujourd'hui encore, combien elle demeure attachée au « modèle » Grandes écoles, ce modèle qui nous fédère et dont l'excellence est sans doute l'un des plus solides piliers.

Je veux aussi souligner la capacité qu'a eu Anne-Lucie à impulser dans les réunions de bureau élargies, les groupes de travail et les commissions de notre association, la réflexion sur les questions qui traversent notre société – et donc nos écoles – comme la question de l'intégration

des étudiants en situation de handicap, celle de la parité et de l'égalité femmes-hommes et des discriminations sexistes, et plus largement les questions d'ouverture et d'impact sociétal des Grandes écoles.

Enfin, je veux faire remarquer qu'Anne-Lucie a tenu son mandat jusqu'au bout, avec vaillance, alors même qu'un événement sanitaire d'une ampleur inédite venait bousculer le monde entier, notre pays et, pour ce qui nous concerne, chacune de nos écoles membres, et qu'elle devait dans le même temps réussir le montage et la mise en place de l'Institut Agro.

Comme pour l'exercice 2019-2020, l'année 2021 a donc été marquée par la propagation du Covid-19 et par la poursuite de la **crise sanitaire**.

Nous n'avons sans doute pas fini d'en mesurer les conséquences de toutes sortes, y compris les plus positives, tant, souvent, se sont multipliés les gestes d'attention à l'autre, de **solidarité** entre étudiants ou intergénérationnels ; tant se sont consolidés les liens entre administration scolaire et vie étudiante...

Quoi qu'il en soit, cette pandémie aura eu un **impact** certain sur les étudiantes et les étudiants des Grandes écoles. Selon le baromètre CGE-IPSOS-BCG réalisé en mars et avril 2021, elle a même été vécue comme « une véritable déflagration » pour nombre de jeunes diplômés.

Des diplômés qui redoutent, à court terme, leur entrée dans le monde du travail et ont tendance à la repousser en allongeant la durée des études.

Pourtant, malgré le choc,

la crise sanitaire n'a pas bouleversé les tendances de fond et les aspirations professionnelles des jeunes talents.

L'intérêt de la fonction, l'ambiance au sein de l'entreprise et le fait qu'elle se trouve en phase avec leurs **valeurs** demeurent les critères de choix essentiels, loin devant la rémunération ou la possibilité de télétravailler par exemple.

Loin des idées reçues, les **grands groupes** demeurent le choix numéro un des étudiants et des diplômés et leur attractivité augmente même auprès des jeunes actifs : la moitié des étudiants et des diplômés souhaitent rejoindre un grand groupe.

D'autant plus, si ce groupe est sincèrement engagé dans une démarche de développement durable et de responsabilité sociale ; ce qui permet aux jeunes de travailler dans une entreprise davantage en accord avec leurs convictions sociales et environnementales. La hiérarchie des **secteurs d'activité privilégiés** a peu évolué également en comparaison des études des précédentes éditions du baromètre : l'environnement est toujours largement en tête suivi par le secteur des énergies, du conseil et de l'humanitaire.

Un classement cohérent avec la réponse arrivant en tête lorsqu'on leur demande ce qui les rendrait fiers au cours de leur vie professionnelle : « Avoir été utile, avoir apporté des changements positifs à la société ».

Dans ce contexte très particulier de crise sanitaire et d'évolution certaine des attentes d'une partie de leurs élèves, les Grandes écoles auront démontré avec force

leur évidente capacité de **résilience**.

Ainsi, la dernière édition de notre enquête insertion a montré que, même si **l'accès à l'emploi** des nombreux diplômés 2020 de nos écoles membres a été quelque peu chahuté, il demeure à un bon niveau et, surtout, **la qualité de l'emploi et les salaires** ne se sont quasiment pas dégradés. Une preuve supplémentaire, s'il en fallait, de la pertinence et de la puissance du modèle des Grandes écoles.

Par ailleurs, les résultats de cette enquête insertion 2021 montrent à quel point **l'apprentissage** est un mode de formation pertinent, y compris dans l'enseignement supérieur.

Ainsi, près de 20% des diplômés de Grandes écoles l'ont été par la voie de l'apprentissage. Les chiffres d'insertion de ces profils s'avèrent meilleurs que l'ensemble des diplômés. Ainsi, moins de six mois après l'obtention de leur diplôme, le taux net d'emploi des apprentis diplômés atteint 81,7% contre 79,1% pour l'ensemble des diplômés de la promotion 2020.

Pour la CGE, c'est à la fois une reconnaissance du choix fait de l'alternance et un encouragement certain à poursuivre sur le chemin d'un plus grand nombre d'apprentis.

A cet égard, et toujours dans ce contexte troublé par la pandémie, les Grandes écoles auront aussi montré leur réelle et forte capacité d'adaptation, leur grande **agilité**.

Leur offre éducative ne s'est pas appauvrie, bien au contraire. Elle s'est même enrichie, aussi bien dans les méthodes – gestion du

présentiel et des cours à distance, visio-conférence, nouvelles approches pédagogiques, nouveaux outils, etc. – que dans le contenu des catalogues des formations, dans une plus grande diversité des cursus et des parcours proposés. Sans doute, nous faut-il poursuivre dans cette voie. L'expérience nous le montre, nous ne serons jamais au bout de notre réflexion et de notre action pour **encourager d'autres modèles de formation**, et donc, pour la CGE, d'autres modèles d'accréditations notamment pour des offres de formations plus courtes, plus centrées sur les compétences ou bien encore sur le tissu économique local, les besoins qui s'expriment à l'échelle d'un territoire.

Dans cet esprit, les **entreprises** sont, plus que jamais, des partenaires précieux et nous devons travailler à renforcer sans cesse le lien que nous avons tissé avec elles, sur le plan local, au niveau des territoires, comme au niveau national. Les managers, les cadres, les acteurs et actrices du succès des entreprises responsables et durables de demain sont d'ores et déjà dans nos écoles. Ce sont elles et eux que nous formons aujourd'hui.

Et l'enjeu est double : à la fois, répondre aux attentes et aux besoins des entreprises pour maintenant et pour l'avenir ; à la fois permettre à nos écoliers de travailler en cohérence avec leurs valeurs, leurs désirs d'impact sur la société, le monde, la planète et les questions climatiques qui lui sont posées.

C'est ce que nous faisons quand nous agissons pour la recherche et l'innovation.

C'est ce que faisons aussi quand nous sensibilisons nos écolières et nos écoliers à l'égalité femmes-hommes, à l'ouverture sociale et la diversité, au handicap, à la prévention des violences sexistes et sexuelles, aux questions environnementales, etc.

Ensemble – Grandes écoles et entreprises – nous sommes **la fabrique des sociétés et des économies de demain**.

Aujourd'hui, nul ne pourrait dire quand viendra l'issue de la crise sanitaire que nous connaissons. Mais une chose est sûre : passées les contraintes sanitaires, employeurs et Grandes écoles seront entièrement tournés vers **l'objectif de la relance** – durable et responsable – le plus vite et le plus fort possible.

Dans ce calendrier incertain, il est quand même une date d'importance : celle de **l'élection présidentielle**. Fidèle à sa doctrine, forte du nombre et de la diversité de ses écoles membres et de l'impact de leurs Alumni, riche du travail de ses commissions et groupes de travail, la CGE ne manquera pas d'en saisir l'opportunité pour exprimer aux candidates et candidats désignés, **toutes les propositions nécessaires à faire évoluer l'enseignement supérieur** dans le sens des valeurs que notre Conférence incarne et des intérêts qu'elle défend.

Gageons qu'elles soient entendues, retenues et surtout mises en œuvre dans un avenir proche. C'est l'ambition que nous portons et que nous voulons continuer de porter dans les mois et les années qui viennent.

Laurent Champaney

« JE SUIS PLUS QUE JAMAIS CONVAINCUE DE LA PERTINENCE DU MODÈLE DES QU'ELLES PEUVENT JOUER DANS LES TRANSFORMATIONS SOCIÉTALES »

A-L. Wack – 8 juillet 2021



Anne-Lucie Wack, directrice générale de l'Institut Agro

Anne-Lucie Wack tire le bilan de ses 3 mandats de présidente de la CGE, à l'issue de l'assemblée générale électorale de juin 2021.

Quels ont été les principaux sujets traités pendant vos six années de présidence de la CGE ?

Ces six années ont été marquées par une pluie de lois et réformes impactant le modèle des Grandes écoles et leur positionnement dans l'écosystème de l'enseignement supérieur et de la recherche : suites de la loi Fioraso, Stranes, Comue, Idex, Isites, loi sur les stages, réformes de la formation professionnelle et de l'apprentissage, Parcoursup, réforme du bac et du lycée, programme investissements d'avenir... Et ce, dans un contexte d'augmentation des effectifs étudiants, de nouvelle donne internationale, de débats récurrents sur les droits d'inscription, la sélection, l'ouverture sociale, etc., et plus récemment dans un contexte de crise sanitaire Covid-19. J'ai débuté mon 1er mandat en juin 2015 à un moment charnière où les équipes de campagne pour l'élection présidentielle de 2017 se constituaient déjà. Dès lors nous avons été sur tous les fronts pour contribuer aux débats et promouvoir la place des Grandes écoles en bonne articulation avec les universités et les organismes de recherche.

Nous avons notamment présenté en septembre 2016 au Palais du Luxembourg[1] des propositions concrètes sur la sélection, l'orientation, les droits d'inscription, le bachelier, l'apprentissage, la transformation pédagogique et numérique, l'ouverture sociale, les liens avec les territoires, l'attractivité internationale, les financements, la recherche, l'entrepreneuriat, les incubateurs, la gouvernance, etc. Ces propositions sont restées structurantes pour la suite des actions de la CGE. Et c'est dans un nouveau moment charnière, à l'approche de l'élection présidentielle de 2022, que j'achève mon 3ème mandat et que je passe le flambeau à Laurent Champaney, directeur général des Arts & Métiers.

Quel bilan tirez-vous de votre présidence ?

Au cours de ces six années, et dans le fil des présidences précédentes, la CGE a gagné en visibilité et légitimité, en reconnaissance politique et capacité d'influence, dans un contexte de profonde transformation de l'enseignement supérieur. La CGE est aujourd'hui un acteur systématiquement consulté et écouté, œuvrant en bonne intelligence avec la Conférence des présidents d'universités (CPU) et la Conférence des directeurs d'écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI). Elle a noué un dialogue riche et régulier avec les ministères, et notamment le MESRI.

La CGE a également gagné en attractivité et en diversité, avec un nombre accru de membres, et des nouvelles familles d'écoles, notamment sciences-po et architecture. Elle a aussi gagné en capacité à proposer, avec ses actions phares, travaux prospectifs et productions de référence sur tous les sujets clés pour les Grandes écoles

et l'enseignement supérieur, leurs dynamiques inclusives et leur impact sociétal, la transformation des métiers et des compétences, la transformation pédagogique et numérique, etc.

Pendant ces six années notre stratégie a été de faire parler nos parties prenantes et la réalité des chiffres pour montrer la performance des Grandes écoles et leur contribution sociétale. Nous avons ainsi impliqué nos parties prenantes – étudiants, alumni, entreprises, territoires, classes préparatoires et lycées... – dans nos événements et actions et renforcé notre panoplie d'enquêtes et baromètres, observatoire sans équivalent dans la sphère de l'enseignement supérieur et outil clé pour la réflexivité et l'agilité des Grandes écoles. Nous avons également pris un virage de communication en nous adressant, non plus seulement en « B to B » vers nos partenaires institutionnels et la presse spécialisée, mais aussi en « B to C » : présence accrue dans les salons étudiants, identité visuelle plus forte pour porter la marque Grandes écoles, prises de parole dans les médias grand public, sondages nationaux pour mieux mesurer les attentes[2], « pitches »[3] et « micro-trottoirs »[4] pour mieux nous faire connaître et casser les stéréotypes et idées reçues. Nous sommes aussi allés à la rencontre des conférences régionales et acteurs des territoires pour porter ensemble la voix des Grandes écoles à tous les niveaux.

Quel regard portez-vous sur la CGE et les Grandes écoles à l'issue de vos six années de présidence ?

Ce qui m'a le plus frappée c'est la capacité des 230 écoles membres[5] de la CGE à trouver rapidement consensus sur tous les sujets clés pour leur performance et leur impact, et à faire de leur diversité une force, autour de leur ADN commun fondé notamment sur le lien à l'entreprise et au monde socioéconomique. La CGE est une conférence particulière, avec une intense activité de ses 12 commissions et 50 groupes de travail où les écoles partagent leur expérience et construisent collectivement; nous avons d'ailleurs créé deux nouvelles commissions (territoires, vie étudiante) et une dizaine de nouveaux groupes de travail.

Après six années de présidence, je suis plus que jamais convaincue de la pertinence du modèle des Grandes écoles et du rôle qu'elles peuvent jouer dans les transformations sociétales. Elles sont les « PME innovantes » de l'enseignement supérieur. Elles peuvent jouer le rôle de locomotives, pour reprendre les termes du ministre Jean-Michel Blanquer à notre congrès de Lille en octobre 2018, et sont l'une des chances de notre pays, comme l'a souligné la ministre Frédérique Vidal, à notre assemblée générale de juin 2017.

GRANDES ÉCOLES ET DU RÔLE

Quel bilan tirez-vous de cet engagement de présidente de la CGE sur un plan plus personnel ?

La fonction de présidence repose sur les bases solides de la CGE : cohésion de la gouvernance, production intense des groupes de travail et commissions, équipe permanente dynamique et motivée.

Être présidente de la CGE est toutefois un engagement qui nécessite une grande disponibilité et une mobilisation intellectuelle permanente, pour être en capacité de réagir très vite à de nombreuses sollicitations : journalistes, ministères, auditions (assemblée nationale, sénat, cour des comptes, inspections...), etc., sur une multitude de sujets qui sont souvent à la fois très techniques, très stratégiques et très politiques.

Le niveau d'exigence de la fonction est très élevé avec le double défi de bien connaître les 230 Grandes écoles membres dans leur diversité, et de savoir porter leur voix au plus haut niveau, dans les ministères, à l'Élysée et à Matignon, les entreprises et le monde socioéconomique, et à l'international.

Et enfin il faut pouvoir articuler cette fonction avec celle de direction de Grande école, même si les deux fonctions sont très synergiques, avec dans mon cas la difficulté supplémentaire d'avoir dû mener de front mon 3ème mandat CGE avec la construction de la nouvelle Grande école qu'est l'Institut Agro.

Ces six années ont donc été particulièrement intenses ! Mais je suis fière et honorée d'avoir pu servir cette cause, avec le soutien constant et l'implication active des membres du bureau, des présidents de commission, du conseil d'administration, de l'équipe permanente et de l'ensemble des groupes de travail. Je remercie les dirigeantes et dirigeants des Grandes écoles de la CGE pour leur confiance renouvelée sur les trois mandats. Je continuerai à œuvrer avec la même conviction à leurs côtés au sein de notre conférence, qui à l'approche de ses 50 ans (en 2023) et au vu des transformations et enjeux à venir, apparaît plus essentielle que jamais.

[1] « Faire réussir la jeunesse » – Les 24 propositions de la Conférence des grandes écoles (CGE) pour un enseignement supérieur agile, attractif, soutenable. <https://faireussirlajeunesse.wordpress.com/les-24-propositions-de-la-cge/>

[2] Sondages nationaux Tns Sofres-CGE 2016 et Ipsos-CGE 2019 sur les attentes des français (lycéens, étudiants, familles, entreprises) vis à vis de l'enseignement supérieur et des grandes écoles

[3] Une grande école c'est quoi exactement ? <https://www.youtube.com/watch?v=a5EJopksHdo>
Une prépa, c'est quoi exactement ? <https://www.youtube.com/watch?v=ZjYQloTyHk4>

[4] Micro-trottoirs CGE – Pour vous c'est quoi une grande école <https://www.youtube.com/watch?v=xDplUHVi-9w>

[5] La CGE regroupe 217 Grandes écoles françaises (écoles d'ingénieurs, de management, architecture, sciences politiques, écoles de défense, écoles vétérinaires et de santé, écoles de création, journalisme, et communication...) reconnues par l'État et délivrant un diplôme conférant le grade de master. A ces 217 Grandes écoles françaises s'ajoutent 13 écoles étrangères. <https://www.cge.asso.fr/>

« LES GRANDES ÉCOLES SONT LE LIEU PRIVILÉGIÉ POUR INVENTER LES ENTREPRISES DE DEMAIN ET FORMER CELLES ET CEUX QUI LES FERONT »

L. Champaney – 7 juillet 2021



Laurent Champaney répond à nos questions suite à son élection à la présidence de la CGE à l'issue de l'assemblée générale électorale de juin 2021.

Qui êtes-vous ? D'où venez-vous ? Pourquoi avoir rejoint la CGE ?

Normalien docteur de l'ENS Paris Saclay, j'ai débuté ma carrière d'enseignant chercheur à l'Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines, puis j'ai rejoint la direction du département de Génie Mécanique de l'ENS. Mes activités de recherche concernaient de nouvelles approches en simulation numérique du comportement de systèmes mécaniques. Après un an d'enseignement à UCLA en Californie je suis devenu directeur général adjoint formations d'Arts et Métiers en 2012 et j'en ai pris la direction générale en 2017. J'ai rejoint la CGE en 2018 à l'invitation d'Hervé Biausser puis d'Anne-Lucie afin d'y confronter mes préoccupations de directeur d'école d'ingénieur avec celles de DG ayant d'autres pratiques et d'autres modèles économiques.

Pourquoi avoir candidaté à la présidence de la CGE ?

J'ai candidaté à la présidence de la CGE à un moment charnière de sortie de crise sanitaire, de relance économique et de présidentielles approchant où la société attend des changements durables.

Dans ce contexte, les Grandes écoles sont le lieu privilégié pour inventer les entreprises de demain et former celles et ceux qui les feront : leurs créateurs, leurs cadres, leurs dirigeants, ... A un moment de mutation des modes de vie et de travail où la société attend du monde économique qu'il soit plus social, plus durable et plus respectueux de l'environnement, les Grandes écoles se transforment pour faire face à ces défis de la société.

La CGE doit donc valoriser la pertinence de ce modèle Grande école aux yeux de la société, en changer l'image et accompagner ses membres sur les questions de diversité, d'impact environnemental et de transitions en tout genre sans oublier les questions de modèles économiques, de modèles pédagogiques et d'innovation.

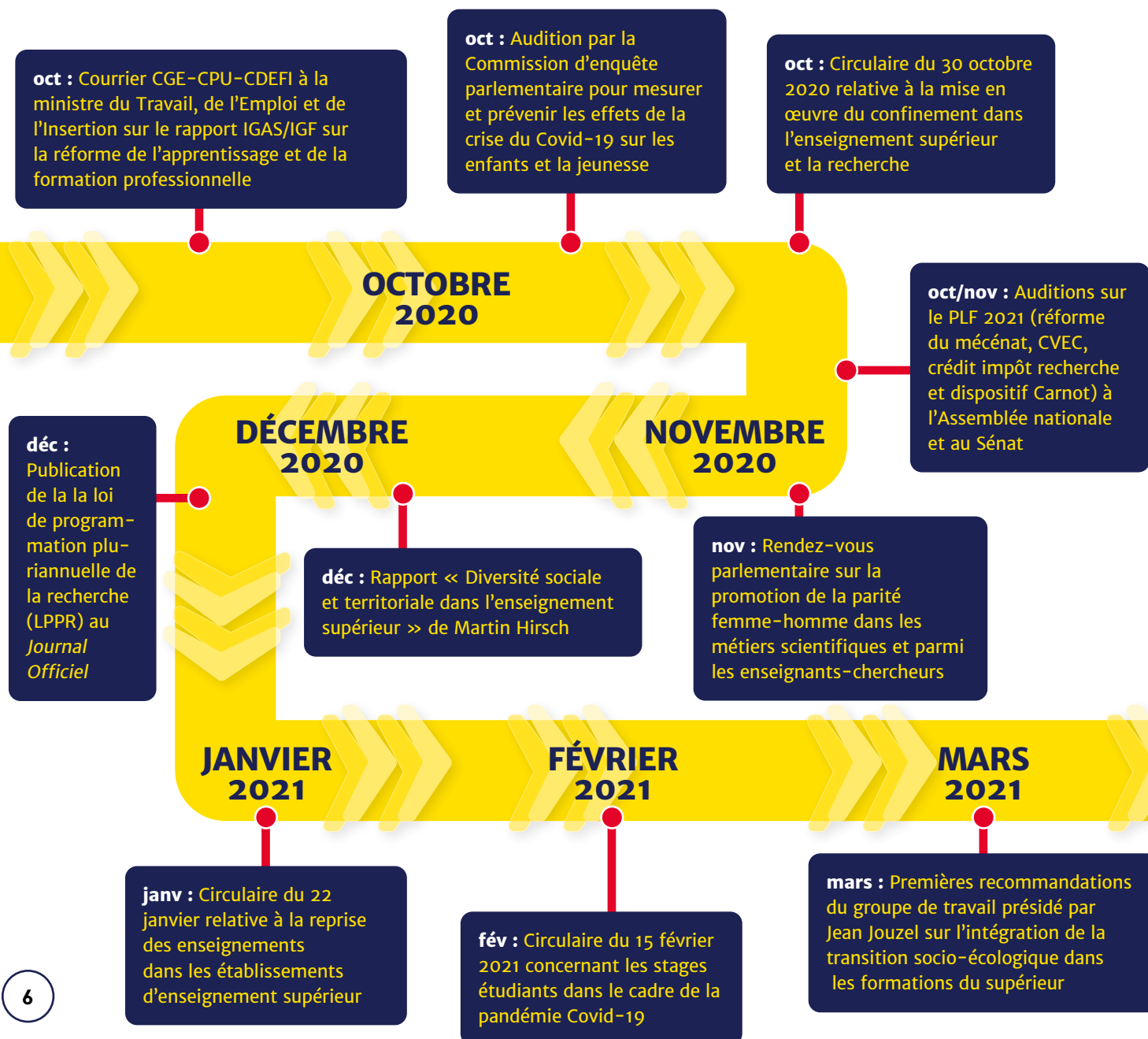
Quels sont vos priorités d'actions au sein de la CGE ?

La CGE doit se focaliser sur la définition et la promotion du modèle Grandes écoles au sens large aux côtés d'autres conférences, comme la CDEFI ou la CDEFM, expertes sur des champs bien spécifiques. C'est pourquoi la place des écoles qui ne sont ni ingénieur ni commerce est importante et que j'ai souhaité qu'elles soient représentées par une vice-présidence. La CGE doit rester un lieu de partage et de débat ainsi qu'un outil de lobbying et de développement pour ses membres, en particulier en leur fournissant toujours plus de services. Certains des services proposés aujourd'hui, en particulier dans le champ des formations accrédités, sont en fin de vie. La CGE doit renouveler son modèle économique et proposer de nouveaux services pour toujours améliorer l'action des Grandes écoles en faveur de l'orientation des jeunes vers les entreprises.

La Conférence des grandes écoles et les pouvoirs publics

La CGE est intervenue auprès des pouvoirs publics et des élus et a été auditionnée à de nombreuses reprises au cours de l'élaboration de décisions publiques, textes législatifs et réglementaires.

Au-delà de ce que montre cette frise, la CGE a aussi été entendue par les inspections générales au cours de l'année sur diverses thématiques : accès à l'enseignement supérieur, apprentissage, violences sexistes et sexuelles (VSS), impact de la crise sur les mobilités internationales, contribution de vie étudiante et de campus (CVEC), place du français et des langues étrangères dans l'enseignement supérieur et la recherche, recherche dans les Grandes écoles...



mai : Audition par la Mission de suivi des conclusions de la commission d'enquête parlementaire sur l'inclusion des élèves handicapés dans l'école et l'université de la République

mai : Entretien avec le MESRI sur la politique de site et le recrutement des enseignants-chercheurs

mai : Audition par la Mission d'information sur les stéréotypes de genre et la parité dans les filières scientifiques à l'Assemblée nationale

avril : Audition par la Mission d'information sur l'égalité des chances et l'émancipation de la jeunesse à l'Assemblée nationale

juin : Rendez-vous institutionnel sur l'accompagnement des étudiants sportifs de haut-niveau dans les Grandes écoles

avril : Audition par la Mission d'information sur la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) au Sénat

juin/juillet : Entretien avec Sophie Cluzel et rendez-vous institutionnels autour du livre blanc sur le handicap de la CGE

avril : Entretien avec Frédérique Vidal sur les violences sexuelles et sexistes dans l'enseignement supérieur

juillet : Rapport #marentrée2021 de Françoise Moulin-Civil

mars : Audition sur la proposition de loi relative à l'égalité économique et professionnelle à l'Assemblée nationale

juillet : Courrier au ministre de l'Europe et des Affaires étrangères en faveur de l'accueil en France des étudiants internationaux en provenance de pays « rouge »

MARS 2021

mars : Audition par la Mission d'information sur les conditions de la vie étudiante au Sénat

juillet : Audition par la Mission d'information sur le logement et la précarité des étudiants et jeunes salariés à l'Assemblée nationale

juillet : Rendez-vous institutionnels sur la mobilité internationale des étudiants en situation de handicap

Chiffres clés et temps forts

513 727

ÉTUDIANTS

dans l'ensemble de la filière classes préparatoires / Grandes écoles en 2019-2020 (cf. RERS 2020, chapitre 6.1 "les effectifs du supérieur : 2019-2020") soit 18,9 % des effectifs inscrits dans le supérieur

143

ÉCOLES D'INGÉNIEURS

(toutes habilitées par la Commission des titres d'ingénieur (CTI), condition indispensable pour postuler à la CGE)

38

ÉCOLES DE MANAGEMENT FRANÇAISES

(habilitées à délivrer le grade national de master (liste CEFDG))

37

ÉCOLES D'AUTRES SPÉCIALITÉS

DE 300 À 11 000

ÉTUDIANTS PAR ÉTABLISSEMENT

un diplôme nécessitant

5 À 6

ANS DE FORMATION POST-BAC

43,8 %

DES DIPLÔMÉS MASTER

en France en 2018 (cf. RERS 2020 portant sur les diplômés 2018 et CGE - Flux de diplômés 2018)

13

ÉTABLISSEMENTS ÉTRANGERS

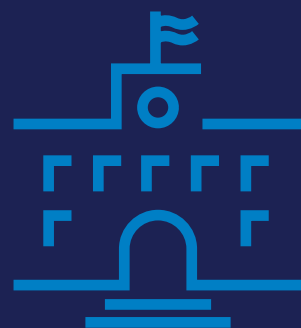
9

ENTREPRISES

41

ORGANISMES

dont les activités sont liées à l'enseignement supérieur



NOUVEAUX MEMBRES

COLLÈGE « ÉCOLES »

CA de novembre 2020

- Sciences Po Grenoble
- ISAT Nevers

CA de juin 2021

- École d'Architecture de la Ville et des Territoires – EAVT
- CY Tech
- Institut National du Patrimoine

COLLÈGE « ORGANISMES »

CA de novembre 2020 :

- UIMM – La Fabrique de l'avenir

CA de mars 2021 :

- Institut Agro

CA de juin 2021 :

- Clermont Auvergne INP



PUBLICATIONS ET ENQUÊTES

2020

- Publication du B.a.Ba de l'enseignement supérieur
- Remontées des auto-évaluations DD&RS de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Rapport "Diversité sociale et territoriale dans l'enseignement supérieur" du comité piloté par Martin Hirsch

2021

- 1^{er} Janvier : Nouvelle version 2021 du référentiel DD&RS
- 27 janvier : Baromètre Egalité femmes-hommes
- 19 avril : Fiche thématique CGE "Financer ses études supérieures"
- 26 mai : Étude BCG-CGE-IPSOS – "Génération Covid : Comment les jeunes talents appréhendent leur avenir professionnel ?"
- Mars : Premières recommandations du groupe de travail présidé par Jean Jouzel sur l'intégration de la transition socio-écologique dans les formations du supérieur
- 12 mai : Livre blanc sur le handicap
- 6 juillet : Étude exploratoire CGE-UniLaSalle sur la mobilité internationale des étudiants en situation de handicap

TEMPS FORTS

2020

28 septembre :

Saisine de la CNIL par la CGE et la CPU pour avis et conseil quant aux "suites collaboratives pour l'éducation" proposées par les sociétés étatsuniennes

2021

15 janvier :

Colloque enseignement supérieur, recherche et innovation "Pour une recherche et une innovation responsables"

29 et 30 mars :

Séminaire "Cpas1Option" sur le bien-être étudiant

15 avril :

Réponse de la présidente de la CNIL à la saisine concernant les "suites collaboratives pour l'éducation"

16 avril :

Ouverture de la campagne de collecte DEFI 2021 (CDEFI-CGE-CTI)

7 mai :

Colloque CGE "Formation tout au long de la vie : pour ne jamais cesser d'apprendre"

6 juillet :

Cérémonie de remise des bourses d'encouragement et de l'étude exploratoire pour la mobilité internationale des étudiants en situation de handicap au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

JOURNÉES, CONGRÈS ET COLLOQUES DES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

2020

- 12 octobre : Webinaire de la commission Relations internationales CGE et International SOS "Comment assurer la continuité des programmes tout en protégeant vos étudiants et personnels ?"

2021

- 19 mars : Remise des prix du Concours Génération Égalité
- 10 juin : Webinaire de la commission Diversité de la CGE "Inventer ensemble une société plus inclusive"
- 7 juillet : Ateliers "Fresque de la diversité" (Diversité-Vie étudiante-DD&RS)

RÉUNIONS EN SÉANCE PLÉNIÈRE DE LA COMMISSION ACCRÉDITATION

2020

- Jeudi 19 novembre
- Jeudi 17 décembre

2021

- Jeudi 28 janvier
- Mercredi 17 février
- Jeudi 18 mars
- Jeudi 25 mars
- Jeudi 22 avril
- Mercredi 12 mai
- Jeudi 10 juin
- Jeudi 24 juin
- Mardi 13 juillet

NOUVEAU PARTENARIAT

CNAM

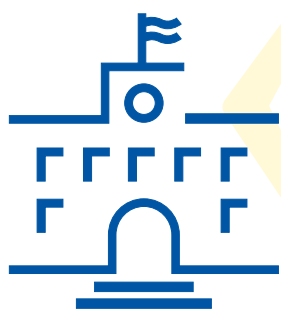


01

DOSSIERS THÉMATIQUES



Des écoles mobilisées au service d'une vie étudiante fortement malmenée



« À l'école, on a vu que ça ne se passait pas bien... » témoignait Benjamin Rivière, un élève de la promotion 2019 de l'ENAC, lors d'une table ronde du séminaire « Cpas1option », un événement sur le bien-être étudiant coorganisé chaque année par la CGE, la CDEFI et le BNEI. « Avec le premier et le deuxième confinement, on n'a pas pu se créer des souvenirs. Et là, dans l'aéronautique plus particulièrement, on n'a aucune perspective de nouvelle rentrée. Je vois des étudiants de 20 ou 21 ans comme moi qui n'ont plus de projet », s'inquiétait l'étudiant en école d'ingénieurs. « Ce qui est alarmant et grave, c'est qu'ils ne s'impliquent pas dans les cours en Zoom ou Microsoft Teams, ils ont moins d'intérêt pour les stages ».

Autre constat de l'élève ingénieur, « beaucoup d'étudiants s'adonnent à la culture de l'apéro quasiment chaque soir. Avant, c'était juste des sas de décompression après les partiels, donc tous les trois mois ». La difficulté est de repérer les signaux faibles chez les étudiants qui ne vont pas bien, puisque les événements et rencontres sont inexistantes et que les cours ont lieu en distanciel. « Ce sont des comportements déviants d'autant plus compliqués à identifier que sur la centaine d'étudiants de la promo de première année, je n'en connais que 40 ».

Le décor est ainsi planté. La Covid-19 a fortement dégradé les conditions de vie et de travail, ce témoignage reflète bien l'état d'esprit et de santé des étudiants français

de cette année scolaire 2020-2021.

Pour tempérer ce constat alarmant il y a tout de même eu une amélioration notable du moral des étudiants en fin d'année scolaire, à la faveur d'un retour progressif en présentiel, pour les nationaux essentiellement, qui a notamment permis la reprise des activités sportives. Mais

tous les étudiants ne partaient pas du même point. Ceux qui avaient un réseau social (amis, famille) proche physiquement et ceux qui ne se sont pas retrouvés en difficultés financières en l'absence de travaux rémunérés (stages...) ont bien mieux récupéré que les autres.

Les Grandes écoles ne sont pas restées les bras croisés. A l'échelle de l'établissement les équipes de la vie étudiante au sens large, les enseignants, les directions, tous les personnels ont rapidement pris la mesure de la situation. Cela s'est traduit par de multiples actions pour soutenir les étudiants en difficultés et assurer la vie associative empêchée. Sans exhaustivité aucune, nous citerons le développement de plateformes dédiées au bien-être (sur le modèle du wellness anglo-saxon) pour un accès direct à des activités ludiques, de la sophrologie, des événements proposés par l'école, des cellules de suivi psychologiques et médicales mais aussi un suivi individualisé des étudiants les plus fragiles notamment. Du côté des associations, les écoles ont renforcé les actions de coaching pour aider à la passation entre deux équipes dirigeantes. Elles ont garanti les versements des subventions aux associations et mis en place des plateformes, des chaînes en streaming pour donner de la visibilité aux projets associatifs.

Les aides financières exceptionnelles (par exemple des fondations d'écoles) individuelles ou collectives (via les associations) ont été conséquentes et il faut souligner la grande réactivité du MESRI, de ses services dédiés à la vie étudiante qui, en association avec la CGE, la CDEFI, la CPU et les Crous, ont permis une rapide réorientation des fonds de la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC), une démarche salutaire pour nombre d'étudiants en difficultés. Bien sûr, cela a pu geler certaines actions normalement financées par la CVEC (culturelles, sportives, projets associatifs) mais

cela a aussi mis un coup d'accélérateur à la prise en charge de la santé physique et mentale des étudiants ainsi qu'à l'amélioration de leur niveau d'équipement informatique ce qui a favorisé l'accessibilité à la formation à distance. Autre bénéfice non attendu, des situations peu visibles jusqu'alors en termes de précarité sociales ou de détresse psychologique ont été mises en lumière et feront par conséquent l'objet d'une attention accrue des écoles dans les années à venir. Le MESRI ne fournit pas de statistiques précises sur le périmètre des Grandes écoles mais environ 4 millions d'euros ont été mobilisés au titre de la CVEC, majoritairement pour du soutien social et des aides alimentaires (près de 80% de la somme) et, dans une moindre mesure, sur le sanitaire (environ 13 % de la somme).



La vie étudiante, et plus largement l'expérience étudiante, un pilier essentiel du modèle des Grandes écoles, a été sévèrement malmenée durant cette dernière année mais cette période a aussi été riche de belles victoires collectives, celles des personnels des écoles qui ont fait preuve d'un engagement sans faille pour limiter les impacts de cette crise sur la population étudiante. Il nous faut maintenant penser à l'avenir et retenir d'ores et déjà quelques enseignements pour améliorer la résilience de nos établissements, et de nos étudiants, face à ce genre de chocs. Il s'agira de :

- Améliorer le cadre de prise en charge de la santé mentale : chaque établissement doit accueillir, *a minima*, une permanence psychologique en son sein car la proximité avec les étudiants est indispensable pour ce type de service. Cette permanence devra être associée à une coordination territoriale (approche fédérale) pour couvrir la totalité des services de santé nécessaires à une vie étudiante de qualité,
- Renforcer le rôle, et surtout la reconnaissance, des responsables vie étudiante et associative et leur confier le développement d'une culture du risque et de l'innovation (versus tradition) auprès des étudiants,
- Ouvrir largement les formations – par une collaboration des services de vie étudiante, des équipes académiques et des entreprises – à l'acquisition des compétences psychosociales pour une meilleure continuité entre les études, la vie étudiante et le monde professionnel

- Continuer à développer une culture de la prévention et de la responsabilité, notamment par les pairs, en faisant travailler en binômes administrations et étudiants et en formant les associatifs.

La question de la responsabilité individuelle et collective sera centrale pour la rentrée 2021. Nous partageons l'objectif du MESRI d'une rentrée 100% présentiel mais la forte incertitude sur les évolutions de la crise sanitaire engage à la prudence. Quoiqu'il en soit, nous devons traiter nos étudiants en adultes responsables en évitant, notamment, de les stigmatiser. Lors de la même table ronde consacrée au bien-être étudiant, Laurent Gerbaud, directeur du service de santé universitaire du site Clermont-Auvergne, président de l'association des directeurs de services de santé universitaires (ADSSU), déclarait : « Le discours très négatif accusant les jeunes et les adolescents d'avoir relancé et contribué à la deuxième vague de l'épidémie n'a pas aidé. Seulement 12 %, donc une minorité de contaminations étudiantes, sont dues à des fêtes étudiantes ». Du côté de nos écoles l'enjeu sera d'assumer collectivement la mise en place de mesures proportionnées basées sur l'évaluation bénéfiques/risques en matière de santé, à la lumière crue des impacts destructeurs, bien identifiés maintenant, des mesures de confinement pour la vie étudiante, pour nos étudiants et pour nos écoles.

02

LA VIE DE LA CGE



Assemblée générale

— 26 janvier 2021 – en distanciel

Tenue en pleine crise sanitaire, cette assemblée générale ordinaire ne pouvait faire l'impasse sur la situation vécue par les Grandes écoles, leurs personnels et leurs étudiants. La « transformation post-covid des établissements de la CGE » était d'ailleurs le thème de la table ronde suivant l'AG, un événement – en ligne – qui a rassemblé plusieurs personnalités du monde de l'enseignement supérieur.

Globalement, le ton de la journée n'était ni fataliste, ni morose, bien au contraire. « Nous sommes restés positifs depuis le début de cette crise », a déclaré la présidente Anne-Lucie Wack dans son discours d'introduction. « Il y a eu une mobilisation tous azimuts qui a bien fonctionné et que nous voulons poursuivre. Dans cette crise, il faut être inventif. Tout est permis, aucune idée n'est ridicule ou iconoclaste. D'une façon générale, nous avons cherché de nouvelles modalités d'action et nous voudrions capitaliser sur ces acquis ».

Un appel au pragmatisme, au positivisme et à l'imagination repris par Frank Bournois, directeur général de l'ESCP Business School et président de la commission Formation de la CGE. Pour lui, « Notre posture est bien évidemment celle de l'optimisme car c'est nécessaire dans une telle période, même si nous faisons aussi de l'analyse de risques. Il nous faut être à la fois poètes et paysans ».

Une belle formule qui a ouvert la voie à de riches échanges, tous marqués par la volonté d'affronter du mieux possible « le monde d'après ».

Parmi eux, cette déclaration de François Bouchet, directeur général de l'École polytechnique : « On ne reviendra pas à la vie d'avant : il faut réinterroger le fonctionnement de nos campus et de la vie étudiante. Nous avons l'opportunité de faire évoluer les traditions. Chaque année, on refait ce qu'on a connu les promotions précédentes. Là, on est obligé de faire autrement, cela libère la créativité ! ».

Avis à toutes les bonnes volontés...

L'assemblée générale, après lecture du rapport de gestion de la trésorière et du rapport général établi par la commissaire aux comptes a unanimement approuvé l'ensemble des comptes de l'exercice 2019/2020.

L'AG a aussi accueilli de nouveaux membres :

Pour le collège Ecoles : Sciences Po Grenoble représentée par Sabine Saurugger et **l'Institut supérieur de l'automobile et des transports (ISAT)** représenté par Marc Zolghadri ;

Pour le collège Organismes : l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) représenté par Jean-Pierre Fine.

Par ailleurs, ont été élus administrateurs : **Delphine Manceau**, directrice de Néoma ; **Pascal Charpentier**, président de l'Association des proviseurs

de lycées à classes préparatoires aux grandes écoles (APLCPGE) ; **Jérôme Caby**, délégué général de la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises (FNEGE) ; **Sanaa Nahla**, responsable des relations académiques ENGIE.

Enfin, l'AG a nommé nouvelle trésorière : **Delphine Manceau**, directrice générale de NEOMA BS et nouveaux présidents de commission **Stéphanie Lavigne**, directrice générale de TBS Business School pour la commission Accréditation et **Nicolas Glady**, directeur de Télécom Paris pour la commission Aval.

L'AG s'est poursuivie avec la table ronde : « Les Grandes écoles vers un nouveau paradigme ? » en présence de **Béatrice Khaïat**, directrice générale de Campus France ; **François Bouchet**, directeur général de

l'École polytechnique ; **Frank Bournois**, directeur de l'ESCP Business School ; **Sophie Commereuc**, directrice de Sigma Clermont ; **Maëlle Darnis**, vice-présidente en charge de la représentation du Bureau national des élèves ingénieurs (BNEI) ; **Slim Khalbous**, recteur de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) ; **Nathalie Mezureux**, architecte et urbaniste en chef de l'Etat, directrice de l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon ; **Coline Seralta**, vice-présidente externe du Bureau national des étudiants en école de management (BNEM). (Cette table ronde est à voir ou à revoir à l'adresse suivante : <https://www.youtube.com/watch?v=2a1diCb0LzE>).

Colloque Formation tout au long de la vie (FTLV)

Avec 200 inscrits, le colloque CGE « Formation tout au long de la vie (FTLV) : pour ne jamais cesser d'apprendre » a été riche d'échanges et une belle occasion de présenter l'étude prospective réalisée par la CGE avec ChooseMyCompany : TeachIn2030.

Désormais, la formation n'est plus linéaire. Elle n'est plus dispensée aux étudiants une fois pour toute, mais tout au long de la vie. Les séquences d'enseignement et d'activité professionnelle se succèdent en fonction des promotions et des changements de poste, d'activité ou d'entreprise. Face à ces mutations et afin d'agir sur les compétences, les Grandes écoles adaptent leur pédagogie, leurs recrutements et leurs outils, notamment grâce à l'apport du numérique. La FTLV - un temps optionnelle - est désormais une nécessité pour chacun comme pour l'ensemble de la collectivité.

Dans ce contexte, plusieurs questions viennent alors sur :

- La validation des acquis de l'expérience (VAE) ;
- Le bon niveau de modularisation : « blocs de compétences » ou « micro-formations » ;
- La place de l'apprentissage et son coût ;

- La place et le rôle des différents acteurs de la formation...

Autant d'enjeux posés, par Anne-Lucie Wack, présidente de la CGE, en introduction d'un débat soutenu et rythmé d'interventions riches en contenu. « Les Grandes écoles ont toujours été des acteurs privilégiés de la formation continue », estime Anne-Sophie Barthez, directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP), en ouverture du colloque. « Reste aujourd'hui à relever quelques challenges ». Un postulat repris par Mikael Charbit, directeur de la certification professionnelle à France compétences pour qui les Grandes écoles doivent saisir l'opportunité que représentent les enjeux de modularisation, de formation à distance, de développement du lien avec entreprises créés par la nouvelle politique de certification professionnelle issue de la loi « Avenir professionnel ».

Programme



• **9h15 à 9h30 Ouverture Anne-Lucie Wack**, présidente de la CGE

• **9h30 à 10h00 Ouverture officielle Anne-Sophie Barthez**, directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle du ministère de l'Enseignement Supérieur de la recherche et de l'innovation

• **10h00 à 11h00 Table ronde n° 1** : Le modèle de la formation professionnelle français : quels sont les enjeux de la réforme de 2018 pour les établissements d'enseignement supérieur ? Objectif : depuis sa mise en place en 2018, la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » ne cesse de transformer en profondeur le paysage de la FTLV dans l'enseignement supérieur. L'objectif de cette table ronde de positionner les dernières évolutions réglementaires et législatives au regard des enjeux et attentes des grandes écoles et établissements d'ES.

ANIMATRICE : **Tatiana Defrance**, directrice générale de l'École polytechnique Executive Education et animatrice du groupe de travail formation continue de la CGE

Olivier Faron, administrateur général du Cnam

Mikael Charbit, directeur de la certification professionnelle à France compétences

Anne-Laure Marron, directrice du CFA et responsable alternance NEOMA Business School

Nicolas Rivier, directeur de la transformation d'Opco Atlas

• **11h10 à 12h00 Restitution de l'étude CGE sur la prospective de la formation « Teach In 2030 »** en partenariat avec la banque des

territoires **Frank Bournois**, président de la commission Formation de la CGE **Celica Thellier d'Auzers**, co-fondatrice de ChooseMyCompany

• **12h00 à 13h00 Table ronde n° 2** : Les établissements d'enseignement supérieur acteurs de la transition des carrières : quelle synergie avec les besoins des écosystèmes ? Objectif : il s'agit de valoriser le potentiel des grandes écoles et universités pour répondre aux enjeux d'obsolescence accélérée des compétences par le biais d'offres de formations adaptées. – Quel est le rôle de la FTLV pour répondre aux enjeux de l'obsolescence des

Le représentant de France compétences note au passage deux points d'amélioration. Premier point, pour lui, les offres des Grandes écoles gagneraient en visibilité si elles étaient présentées de manière groupée à la commission de la certification professionnelle, et non école par école, particulièrement pour ce qui est transversal comme les métiers de services.

« Nous avons beaucoup réfléchi à une mutualisation » et un groupe de travail spécifique sur ce sujet, répond Tatiana Defrance, directrice générale de l'École polytechnique executive education et précisée animatrice du groupe de travail « formation continue » au sein de la commission formation de la CGE.

Le second point d'amélioration est le possible développement de la VAE au niveau des blocs de compétences perçu par le directeur de la certification professionnelle comme un outil de valorisation potentiel de l'offre des Grandes écoles malgré, reconnaît-il, une lourdeur dans le processus de valorisation des acquis et des tarifs de VAE parfois très élevés pratiqués par certaines écoles.

Les échanges se poursuivent autour de deux mots-clés : « blocs » ou « micro » ? A quel niveau modulariser l'offre de formation d'apprentissage ou de formation continue ? Pour Olivier Faron, administrateur général du Cnam, les deux ont un sens et « si l'on veut que les formations de l'enseignement supérieur puissent être achetées via le Compte personnel de formation (CPF), il faut passer à une logique de blocs de compétences en allant vers un niveau plus fin, celui des micro-certifications ».

Sans surprise, l'apprentissage a lui aussi trouvé sa

place dans ce débat sur la FTLV. Avec un premier constat à nouveau dressé par Olivier Faron : « la loi Avenir professionnel a opéré un « basculement du rapport de force » des régions vers les branches professionnelles ». Et cela n'est pas toujours sans poser problème comme le fait remarquer Anne-Laure Marron, directrice du nouveau CFA interne de Neoma Business School : « L'enseignement supérieur rencontre des difficultés particulières avec l'apprentissage, dit-elle. Parce qu'il forme à des métiers transverses qui intéressent toutes les branches, ses apprentis sont répartis dans plusieurs Opco. Pour prendre l'exemple de Neoma où l'on compte 1 100 inscrits au sein du CFA, cela engendre une démultiplication du suivi administratif, que nous n'avions pas forcément vu venir. »

« C'est pourquoi, souligne Nicolas Rivier, directeur de la transformation à l'Opco Atlas, à la veille de la révision annoncée des coûts-contrats, les acteurs de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur – en particulier les Grandes écoles – doivent se rapprocher sans tarder des branches professionnelles pour mettre en valeur leur plus-value ».

Les échanges ont aussi naturellement porté sur la place et le rôle de chacun des intervenants sur les questions de formation, quels que soient leurs statuts (publics ou privés), leurs fonds et leurs formes (associations, agences, organismes, universités d'entreprises, etc.).

Ainsi, pour finir, l'ensemble des participants à ce colloque a noté les changements de paradigmes et a dit la nécessité, pour tous les acteurs de la formation représentés, de travailler ensemble. L'enjeu étant de construire, aux bons niveaux, une offre de formation pertinente et accessible tout au long de la vie.

compétences notamment dans le cadre de la crise sanitaire ?

– Comment améliorer l'insertion professionnelle dans ce contexte ?

– Quels sont les impacts sur les choix de parcours des étudiants ?

ANIMATEUR : **Laurent Champaney**, *Vice-président école de la CGE*

Guillaume Huot, *vice-président de la Fédération de la Formation Professionnelle*

Valérie Gaudart, *directeur culture, communautés, Engie people Labs*

Jordane Pedron, *directeur Executive Education à Rennes School of Business*

Frédérique Pain, *directrice de l'ENSCI*

• **14h00 à 14h20 La formation professionnelle continue : comment ça marche ailleurs ?**

Abdellatif Miraoui, *directeur de l'INSA Rennes et président de la commission Relation internationale de la CGE*

• **14h20 à 15h20 Table ronde n°3 : Développement des universités d'entreprises : menaces ou opportunités pour l'enseignement supérieur ?**

Objectif : de plus en plus d'universités d'entreprises se positionnent sur le marché de la FTLV. Elles peuvent dans certains cas représenter une menace pour les établissements d'enseignement supérieur. L'objectif est

d'analyser cette tendance et d'en évaluer les conséquences pour les établissements d'enseignement. – Quelle vision portent les universités d'entreprises en matière de FTLV ?

– Est-ce une menace ou une opportunité pour l'enseignement supérieur ?
– Quels partenariats possibles entre les établissements d'enseignement supérieur et les universités d'entreprises dans ce domaine ?

ANIMATRICE : **Alice Guillhon**, *vice-présidente de la CGE*
Laurent Gremowski, *chef de projet formation et pilote compétences à l'école de l'ingénierie, Renault SAS*

Kristine Naltchadjian, *directrice Education de Microsoft France*

Mohamed Ou-Halima, *responsable pédagogique du MS Informatique Télécommunications, réseaux à l'INSA Lyon*

Franck Giuliani, *président de la Conférence des Directeurs de Service Universitaire de Formation Continue*

• **15h20 à 15h45 Numérique et FTLV**

Mathieu Weill, *chef de service à l'économie numérique, direction générale des entreprises, ministère de l'Économie et des finances*

• **15h45 à 16h00 Synthèse et clôture Anne-Lucie Wack**, *présidente de la CGE*



Webinaire Diversité : « Inventer ensemble une société plus inclusive »

10 juin 2021

Le 10 juin 2021, la commission Diversité de la CGE organisait son webinaire « Inventer ensemble une société plus inclusive ».

Partant du constat que la lutte contre les discriminations et les inégalités dépasse les seules Grandes écoles, cet événement visait à réunir acteurs institutionnels et de l'enseignement supérieur, représentants d'entreprises et d'associations étudiantes autour d'une même réflexion : comment aller plus loin aujourd'hui en matière d'inclusion et de diversité dans l'enseignement supérieur, le monde professionnel et la sphère publique ?

A cette occasion, la présentation des travaux des trois groupes de travail a permis de mettre en lumière les efforts des Grandes écoles pour s'ouvrir davantage, tout en soulignant le chemin qui reste à parcourir.

George Pau-Langevin, ancienne ministre, adjointe à la Défenseure des droits en charge de la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité, Elodie Baussand, associée

fondatrice de Tenzing Conseil⁽¹⁾, et Vincenzo Vinzi, président de la commission Diversité de la CGE, « grands témoins » invités à partager leur vision, ont notamment souligné :

- La nécessité d'un travail collectif et collaboratif de tous les acteurs de la société sur les enjeux d'inclusion et de diversité ;
- Les atouts d'une plus grande diversité pour les organisations et la société ;
- L'importance de définir et mettre en œuvre des plans d'actions concrets, structurés, évalués et chiffrés pour progresser collectivement.

Cet événement a également permis aux représentants d'associations étudiantes (BNEM, BNEI, Des Territoires aux Grandes Ecoles, La Grande Tribune, UNEAP) de partager leurs attentes et d'interroger les intervenants sur plusieurs enjeux clés :

- Ouverture sociale et territoriale : développer des modalités innovantes de recrutement, faire évoluer la diversité sociale sur le lieu de travail, promouvoir une politique de diversité territoriale dans l'enseignement supérieur...
- Handicap : renforcer les dynamiques entre associations étudiantes et référents handicap, former les responsables associatifs, simplifier les démarches administratives pour la mise en place d'aménagements...
- Egalité femmes-hommes : intégrer les valeurs égalitaires dans les pratiques pédagogiques, développer la mixité des enseignants, personnels administratifs et directions d'établissements...
- Violences sexistes et sexuelles : former et sensibiliser les étudiants aux enjeux des VSS...

Avec plus de 150 participants, cet événement aura permis de confirmer l'engagement des Grandes écoles en faveur d'une plus grande diversité, en accueillant et valorisant les différences de chacun.

Retrouvez l'événement sur la chaîne YouTube de la CGE ici.

ILS ONT DIT



George Pau-Langevin

« C'est pour enrichir la société tout entière que nous avons besoin de faire en sorte que chacun prenne toute sa place, exerce pleinement ses responsabilités et s'épanouisse. C'est ce qui montre que notre société est une société développée, une société démocratique. »



Elodie Baussand

« Les entreprises ont une responsabilité majeure sur ces enjeux à intégrer plus largement et favoriser la mobilité sociale. [...] Elles doivent travailler de pair avec les Grandes écoles et pas simplement mettre une pression. »



Vincenzo Vinzi

« Un collectif inclusif et soudé dans sa diversité est mieux armé car il combine des points de vue, des expériences et des talents complémentaires. Un collectif inclusif est aussi plus représentatif de la société réelle, donc mieux à même de relever ses défis. En un mot, il est plus performant. »

1. Cabinet de conseil en stratégie opérationnelle sous statut ESS et « société à mission » ayant placé au cœur de son action l'insertion professionnelle des jeunes issus des milieux populaires.

Remise des bourses d'encouragement à la mobilité internationale des étudiants en situation de handicap et de l'étude exploratoire

6 juillet 2021

Le 6 juillet 2021, a eu lieu la cérémonie de remise des bourses d'encouragement à la mobilité internationale des étudiants en situation de handicap organisée par le GT Handicap de la CGE au Quai d'Orsay, sous le patronage de Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, en présence de Franck Riester, ministre délégué en charge du Commerce extérieur et de l'Attractivité, et de Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre en charge des Personnes handicapées.

Lors de cette deuxième édition, et grâce au soutien de TotalEnergies, dix étudiants, inscrits en Grande école, ont reçu une bourse leur permettant de compenser une partie du surcoût lié au handicap dans le cadre de leur mobilité à l'étranger. Ce rendez-vous a aussi donné l'occasion d'entendre les témoignages de deux étudiants lauréats en 2019 sur leur expérience de séjour à l'international : un moment fort en émotion et riche en apprentissages.

Missionnés en novembre 2020 par les ministères de l'Europe et des Affaires étrangères, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, de l'Outre-mer et du secrétariat d'Etat en charge des Personnes handicapées, la CGE et l'école UniLaSalle ont également remis lors de cet événement l'étude exploratoire sur

la mobilité internationale des étudiants en situation de handicap.

Les auteurs, Xavier Quernin et Mélanie De Sousa, ont auditionné 96 experts et réalisé 5 enquêtes auprès d'étudiants et parents d'élèves en situation de handicap, d'établissements de l'enseignement supérieur et d'entreprises du monde entier. Les 79 propositions de l'étude sont articulées autour de 4 axes thématiques :

- Améliorer l'accès aux soins médicaux / paramédicaux et aux traitements ;
- Faciliter l'accès aux transports ;
- Permettre un meilleur accompagnement à la vie sociale, culturelle et personnelle ;
- Limiter les barrières administratives et financières liées aux surcoûts et avances de frais.

Cette étude s'inscrit pleinement dans le cadre du plaidoyer en faveur de la création d'un statut international d'étudiant en situation de handicap (SIESH), porté par la CGE depuis plusieurs années auprès des instances nationales et internationales, avec les associations la Fédé 100% handinamique et Unirh-Thransition. Certaines propositions ont vocation à nourrir les travaux pour la future présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE). Le ministre Franck Riester a d'ailleurs indiqué retenir deux propositions emblématiques :

- La mise en place d'un référent handicap au sein des ambassades pour accompagner les étudiants en situation de handicap dans leur mobilité ;
- L'attribution de bourses dédiées au financement des frais de couverture maladie et d'éventuels accompagnateurs.

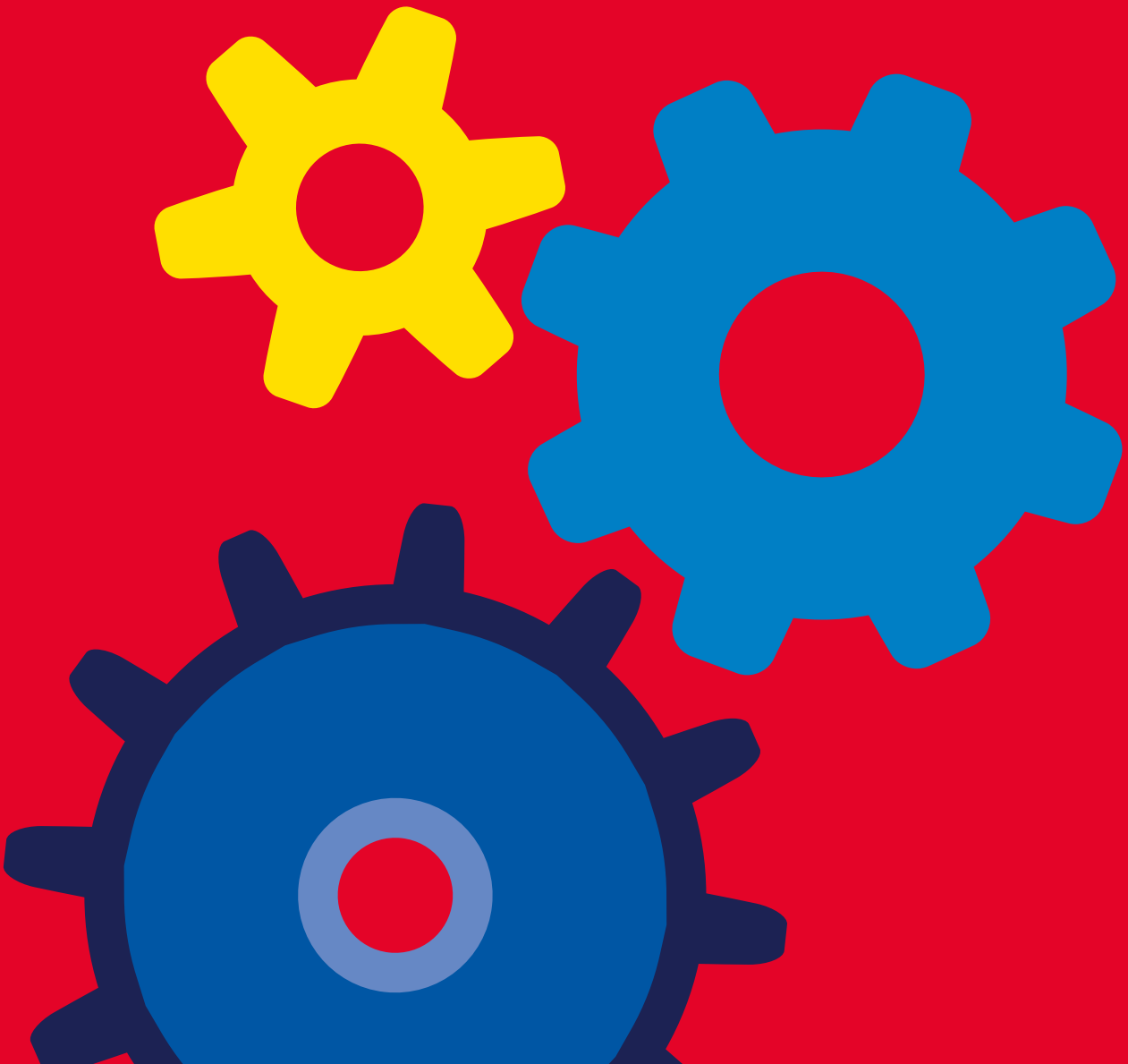
Avec plus de 80 participants institutionnels, associatifs, du monde privé et de l'enseignement supérieur, cet événement a permis de réaffirmer l'engagement des Grandes écoles en faveur d'une plus grande inclusion et d'un meilleur accompagnement des étudiants en situation de handicap.

Retrouvez la
cérémonie sur la
chaîne YouTube
de la CGE ici.



03

ACTIVITÉS DES COMMISSIONS



Accréditation

Stéphanie Lavigne, présidente de la commission, directrice générale de TBS Business School

Date de création de la commission : 2007



Forte d'un catalogue de plus de 610 formations labellisées portées par ses écoles membres, la Conférence des grandes écoles est un acteur important de l'enseignement supérieur et de la recherche pour l'accréditation de programmes de qualité, en réponse aux besoins en compétences des entreprises.

Avec près de 400 programmes, le label Mastère Spécialisé reste la marque collective phare de la CGE. Son atout réside dans la flexibilité de son format – le rythme des

enseignements s'adapte au public visé – et dans la composition du corps professoral : un mix entre professionnels de l'entreprise (40% minimum), enseignants internes et chercheurs. Bénéficiant du savoir-faire des Grandes écoles, la notoriété du diplôme reste la première clé d'entrée pour les entreprises partenaires de ces programmes. La commission Accréditation veille particulièrement à l'expression du besoin des entreprises et à l'identification des compétences visées par le programme, gage de l'adéquation avec le marché de l'emploi.

Sur la campagne 2020-2021, 12 nouvelles formations Mastère Spécialisé ont été soumises à la commission. Toutes ont un lien très fort avec les enjeux territoriaux ou nationaux et relèvent de thématiques variées : industrie de la cosmétique, transformation numérique, énergies renouvelables, renseignement, défense nationale et technologies de pointe (soudure, systèmes spatiaux, IA⁽¹⁾, IoT⁽²⁾). Terreau du

couple Grande école/entreprise, le label Mastère Spécialisé représente une force vive pour le tissu économique et garantit un ancrage solide dès lors que le programme bénéficie d'un enregistrement en tant que certification professionnelle de niveau 7 auprès de France Compétences.

La dimension internationale reste stratégique pour les écoles de management avec 16 nouvelles demandes du label MSc-Master of Science. On assiste cependant à une attractivité montante des écoles d'ingénieurs et d'autres spécialités à hauteur de 50% des demandes. Là encore, coexistent des thématiques en lien avec la transformation numérique, l'environnement (villes intelligentes, finance responsable, énergies renouvelables), le biomimétisme, l'IA l'IoT, les systèmes embarqués, la cybersécurité ou encore la défense nationale. Ces programmes enseignés à 50 % minimum en langue étrangère apportent aux titulaires d'un bachelor ou d'un diplôme de niveau M1 ou L3, le caractère professionnalisant et spécialisant qu'ils recherchent pour un parcours à l'international. La commission Accréditation, forte de ses 32 experts issus des entreprises et des Grandes écoles, mène des travaux en vue de stabiliser les référentiels des labels formations. Car, en effet, si sur l'ensemble des 39 nouvelles demandes, plus de 60% ont reçu un avis favorable à l'issue de leur passage en séance plénière, près de 39% ont reçu, elles, un avis réservé voire défavorable. En ce sens, la commission souhaite apporter aux écoles membres plus de ressources en amont pour les accompagner dans ce processus de labellisation.

1. IA : Intelligence artificielle
2. IoT : Internet des objets

Campagne 2020-2021 au 1 ^{er} juillet 2021	FORMATIONS ACTIVES				NOUVELLES DEMANDES				NOUVELLES ACCRÉDITATIONS			
	Ingénieur	Management	Autres spécialités	Total	Ingénieur	Management	Autres spécialités	Total	Ingénieur	Management	Autres spécialités	Total
Mastère Spécialisé	270	108	19	397	9	2	1	12	9	2	1	12
MSc - Master of Science	24	136	1	161	7	16	1	24	7	8	1	16
BADGE	19	27	4	50	0	1	0	1	0	1	0	1
CQC	3	1	1	5	0	2	0	2	0	2	0	2
Total	316	272	25	613	16	21	2	39	16	13	2	31

Audit *in situ*

10 PROGRAMMES AUDITÉS

Au cours du 1^{er} semestre 2021, 6 écoles d'ingénieurs et 4 écoles de management ont accueilli une équipe d'audit CGE dans le cadre de la demande de renouvellement d'accréditation d'une de leurs formations Mastère Spécialisé ou MSc - Master of Science. 12 auditeurs de la commission Accréditation, issus de Grandes écoles et du monde de l'entreprise, se sont mobilisés, accompagnés dans leur mission d'un représentant de la délégation générale de la CGE. Ce sont ainsi 10 programmes (6 Mastère Spécialisé et 4 MSc - Master of Science), sélectionnés sur des critères d'effectifs, de longévité et de participation à l'enquête insertion CGE dédiée, qui ont été audités. Parmi les 15 audits initialement prévus, 2 ont bénéficié d'un report sur la campagne suivante, la commission Accréditation prenant en considération les difficultés liées à la période Covid-19, et 3 ont été annulés, l'école faisant le choix de ne pas renouveler le programme.

FORMAT DISTANCIEL

Le format distanciel a été adopté pour la première fois pour cette campagne d'audits, permettant de riches échanges dans le respect des règles sanitaires. Une charte de déontologie de l'audit en distanciel encadre cette pratique : l'interactivité et la qualité de l'audit restent ainsi de mise en visioconférence. Ecoles auditées et auditeurs ont souligné la fonctionnalité de ce

format, même si le présentiel reste le format privilégié.

Le dernier audit de la campagne, organisé fin mai, a marqué un retour au format classique : en présentiel.

BILAN AUDITEURS/AUDITÉS

La CGE procède à une enquête « retour d'expérience » sur l'ensemble du processus d'audit de formations, à destination des experts auditeurs et des écoles auditées.

Les écoles soulignent la valeur ajoutée de l'audit pour l'analyse approfondie du programme concerné, bénéficiant du regard extérieur des auditeurs pour alimenter leur démarche d'amélioration continue, notamment dans le cadre de la formation continue.

Les auditeurs ont conseillé les écoles pour une formalisation accrue de leurs processus (admission, diplomation, suivi de l'insertion) et pour mieux valoriser leur programme, notamment en termes de communication.

Sur le fond, la qualification des enseignants (internes, académiques, professionnels) et le niveau d'exigence relatif à la thèse professionnelle (Mastère Spécialisé) et au mémoire d'étude (MSc-Master of Science) restent des non-conformités récurrentes.

La CGE prévoit dès la rentrée 2021 un accompagnement renforcé des écoles auditées pour la préparation de l'audit et une adaptation du calendrier.



4DIGITAL

Digital Grande Ecole



Les écoles labellisées 4DIGITAL ont pu, tout particulièrement en temps de crise Covid-19, mettre à profit l'obtention de ce label qualité, gage de leur maîtrise de l'enseignement à distance. Communiquant sur leurs savoir-faire et dispositifs en la matière, TBS Education et l'ENSG-Géomatique ont rassuré les prospects, étudiants et leurs familles. 2021 voit également l'habilitation numérique d'un nouvel établissement : Brest Business School. Cette école valorise ainsi sa démarche de développement du blended-learning, engagée depuis quatre ans, notamment au service de l'alternance. Elle bénéficie, depuis, de l'accréditation CGE pour ses formations Mastère Spécialisé délivrées à plus de 50 % en distanciel.

Parallèlement, le Comité habilitation numérique (CHN), instance experte pour l'habilitation numérique, s'est enrichi de deux experts de la formation à distance et des Ed Techs. Il compte désormais 14 membres. Ces derniers mettent à disposition leur expertise technique et leurs compétences transverses pour instruire les demandes d'habilitation numérique et pour informer et accompagner les écoles membres de la CGE dans leur démarche de labellisation.

Dans cette optique, des espaces d'échange entre experts et écoles candidates sont organisés chaque année.

En mars 2020, dans le cadre du webinaire CGE « Numérique dans les Grandes écoles : comment capitaliser sur un an de crise sanitaire ? Quels enjeux pour demain ? », une séquence dédiée au label a permis de rappeler ses contours et sa valeur ajoutée. Les participants ont bénéficié du retour d'expérience d'une école labellisée 4DIGITAL suivi d'un échange avec les experts du CHN. Ces derniers ont rappelé les attentes sur les 4 dimensions clés pour l'habilitation numérique : pédagogique, juridique, technologique et managériale/stratégique.

Fin 2021, un atelier 4DIGITAL offrira un échange de proximité avec les experts du CHN pour répondre aux interrogations spécifiques que se posent les écoles ayant le projet de candidater.

De nombreuses écoles ont développé leurs outils technologiques et leur pratique de la pédagogie à distance en réponse à la crise Covid-19 : le label 4DIGITAL constitue un moyen de capitaliser sur ces avancées en impulsant une structuration de la stratégie digitale et de ses déclinaisons opérationnelles à l'échelle de l'établissement.

Pour cette rentrée 2021, la CGE met à disposition de ses membres, via son intranet, un nouveau module « 4DIGITAL » qui permet désormais aux écoles de déposer leur candidature en ligne et d'y suivre les étapes et l'avancée du processus d'habilitation.



ETAPE 1 : RECEVABILITÉ DE LA CANDIDATURE

CRITÈRES DE RECEVABILITÉ

- **Expérience significative d'enseignement à distance**
- Stratégie, acteurs, outils dédiés
- Ancrage dans la stratégie globale d'établissement
- Maîtrise d'ouvrage

> LETTRE DG + 1ÈRES INFOS

ETAPE 2 : ÉVALUATION DE LA CANDIDATURE

CRITÈRES D'HABILITATION SUR 4 DIMENSIONS :

- Ancrage dans l'enseignement numérique et **stratégie** déployée
- Maîtrise de l'écosystème **règlementaire, technique** et métier
- Organisation de la **pédagogie** numérique
- Gestion **administrative** de la formation à distance

> DOSSIER + AUDIT

Évolution des labels

Evaluer la qualité des établissements et des formations destinées aux jeunes et moins jeunes est un enjeu crucial de la politique gouvernementale pour la formation initiale et continue. Les écoles membres de la CGE sont toutes confrontées à cette politique de l'évaluation qui se traduit inévitablement par des demandes auprès d'organismes différents pour l'obtention de reconnaissances ou de labels divers et variés.

L'ACCREDITATION : UN ENVIRONNEMENT EN PLEINE ÉVOLUTION

Pour une Grande école, le choix des reconnaissances et des labels est stratégique car il traduit la qualité de ses formations ou de son établissement. Simplifier les procédures d'évaluation, renforcer la crédibilité et la cohérence des évaluations et conforter l'utilité des évaluations : tels sont les objectifs visés par le MESRI.

En tant qu'agence qui délivre des labels qualité, la CGE s'interroge également sur ces trois axes. Tout en tenant compte d'un environnement concurrentiel en pleine expansion, elle doit veiller à simplifier les dispositifs d'évaluation de la qualité des formations portées par ses écoles membres et garantir la stabilité de son processus accréditation pour qu'il s'adapte le mieux possible à leurs différentes typologies. Là, réside la force des instances d'évaluation de la CGE : composée d'experts académiques issus de cette diversité, elle intègre également des professionnels à haut niveau d'expertise issus du monde économique.

La finalité des programmes étant de mener les apprenants vers la professionnalisation et l'emploi, les labels de la CGE permettent une adaptation rapide aux exigences du marché, y compris en matière de digitalisation des cursus. Les contenus, les partenariats et les formats sont autant de dimensions qui peuvent faire l'objet d'évolutions durant le cycle de vie du programme : c'est en sa capacité à accompagner et à évaluer ces demandes sur des temps courts que la CGE répond aux attentes des entreprises.

STABILISER LE LABEL MSC-MASTER OF SCIENCE, UN LABEL RÉSOLEMENT INTERNATIONAL

Positionner les formations d'excellence « à la française » sur la scène internationale est un enjeu majeur des Grandes écoles. Le label MSc-Master of Science, créé en 2002 pour accueillir les étudiants internationaux, a fait l'objet d'évolutions profondes ces cinq dernières années. En particulier, depuis qu'il a pris sa forme anglophone⁽¹⁾, il s'est directement positionné en concurrence avec les programmes MSc internationaux.

Ces évolutions se sont révélées être un compromis entre le système international et le système européen, d'où une lisibilité singulière dans l'écosystème franco-français. Les derniers travaux de la commission ont pour résultat :

1. D'inscrire le label MSc dans le cadre du système européen (LMD) en respectant le principe d'affectation des crédits ECTS (30 crédits ECTS par semestre),
2. D'assouplir le format de la mission en entreprise afin que les étudiants internationaux, dont le stage n'est pas culturellement installé, puissent valider les compétences professionnelles au travers d'autres dispositifs,
3. D'encourager, pour les étudiants qui le souhaitent, la poursuite d'études doctorales en portant une attention particulière à l'affectation des crédits ECTS en lien avec la recherche.

1. Initialement MSc – Mastère en Science

Conformité France Compétences



Depuis la création de France Compétences⁽¹⁾, et dans le cadre de la conformité qu'il opère, le pôle Accréditation a traité une centaine de dossiers d'enregistrement aux répertoires nationaux⁽²⁾ issus de 52 écoles membres : en majorité pour des formations Mastère Spécialisé. Élément obligatoire du dossier constitué par les écoles, l'avis de conformité de la CGE garantit les données qualité des labels qu'elle octroie à ses écoles membres.

La démarche d'enregistrement représente, pour les écoles, un travail conséquent de collecte, d'analyse et de mise en forme d'informations issues de plusieurs services : admissions, communication, pédagogie, carrières... Laborieuse et administrative, elle nécessite d'étudier sous tous ses aspects le programme de formation auquel le titre est adossé, depuis l'admission du certifié jusqu'au suivi de son parcours professionnel une fois diplômé. Il arrive d'ailleurs que certaines procédures internes, parfois ancrées, soient remises à plat pour les adapter aux demandes de France Compétences, ce qui peut avoir un effet vertueux et positif sur les dispositifs d'amélioration continue.

Pour la CGE, outre la conformité avec le processus accréditation, l'étude du dossier implique dorénavant une étude du fond dont l'objectif est d'améliorer la cohérence et la qualité du projet de certification. Dans le référentiel métier, il s'agit de décrire les activités d'un professionnel en entreprise sans faire référence à des unités d'enseignements ou à des modules de formation. Cela nécessite de passer de la logique « formation » à la logique

« métier » et de ne plus raisonner en termes de « connaissances » mais de « compétences » à évaluer.

Le projet de certification peut être l'occasion de montrer le lien que l'école entretient avec son territoire, notamment en ce qui concerne la préparation aux métiers émergents, et le soutien que lui apportent les branches professionnelles dans la construction de ce projet.

France Compétences évalue les demandes en fonction de neuf critères, dont quatre constituent des points d'attention exigeants :

- Les enquêtes d'insertion, pour démontrer l'utilité de la certification sur le marché de l'emploi et son effet positif sur l'évolution professionnelle des certifiés ;
- La qualité du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation ;
- L'accès à la certification par la voie de la VAE, dimension qui revêt un caractère obligatoire dans l'esprit de la LOI n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel ;
- La démarche qualité mise en œuvre par l'école, avec le 1^{er} janvier 2022 comme échéance pour justifier de la certification Qualiopi.

La CGE offre un accompagnement spécifique, directement en lien avec les nouvelles attentes de France Compétences, ce qui crée une relation de confiance avec les équipes en charge des dossiers.

L'instance reconnaît d'ailleurs l'expertise de la CGE : les dossiers auxquels celle-ci donne sa conformité ont un taux d'enregistrement de 88% contre 60% pour les autres demandes.

1. 1^{er} janvier 2019

2 Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) – Répertoire spécifique (RS)

Nouvelles formations accréditées

MASTÈRE SPÉCIALISÉ

Écoles d'ingénieurs (8)

Ecole des Mines de Saint-Etienne
 • Designer of Secure Devices for IoT

Ecole Polytechnique – l'X
 • Energies renouvelables : Technologies & Entrepreneuriat

EFREI Paris
 • Transformation Numérique

ENAC
 • Air Transport

ESM Saint Cyr Coëtquidan
 • Planification et conduite des opérations aéroterrestres

Grenoble INP – Ense3
 • Transitions Énergétique et Environnementale des Territoires

ITECH Lyon
 • Responsable Projet Industrialisation Cosmétique

POLYTECH Montpellier
 • Science et Technologie du Soudage – STS
 • Développement de Systèmes Spatiaux – DSS

Écoles de management (2)

AUDENCIA Business School
 • Entrepreneuriat Familial et Croissance Durable

SKEMA Business School
 • Chef de projet Intelligence Artificielle

École d'autre spécialité (1)

Sciences Po Aix
 Renseignement

BADGE

École de management (1)

Institut Mines-Télécom Business School – Télécom SudParis
 • Architecte Solution Manager

CQC – Certificat de Qualification et de Compétences

Écoles de management (2)

ISG
 • Cybersécurité des entreprises

ISG – EPITA
 • Data Science & Informatique Décisionnelle

MSC – MASTER OF SCIENCE

Écoles d'ingénieurs (6)

ECE Paris Lyon école d'ingénieurs
 • Data management & Artificial Intelligence Sustainable Energy Futures

EFREI Paris
 • Data, Artificial Intelligence and Cloud (ouv. Sept.2022)

ESIGELEC
 • Electronic Embedded Systems

JUNIA
 • Smart and Resilient Cities

Polytech Orléans
 • IoT Architect

TELECOM SudParis
 • Data Analysis & Pattern Classification

Écoles de management (7)

AUDENCIA Business School
 • Data Management for Finance

EDC Paris Business School
 • Finance
 • Data Science & Business Analysis
 • International Business

EMLV
 • Digital Business Analytics

emlyon Business School
 • Cybersecurity & Defense Management

ICD Business School
 • Purchasing and Supply Chain Management

SKEMA Business School
 • Sustainable Finance & Fintech

École d'autre spécialité (1)

ENSCI Les Ateliers
 • Nature-inspired Design



Amont

Laurent Champaney, président de la commission jusqu'au 22 juin – directeur général d'Arts et Métiers Sciences et Technologies

Romain Soubeyran, président de la commission à partir du 22 juin – directeur général de CentraleSupélec

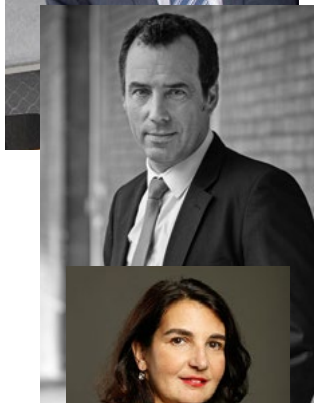
Delphine Manceau, vice-présidente de la commission – directrice générale de NEOMA BS

Date de création de la commission : 2007



La commission comprend :

- Des représentants des Grandes écoles (directeurs des études, directeurs des admissions, etc.) ;
- Des responsables de banques de concours ;
- Des associations de professeurs de classes préparatoires aux Grandes écoles (CPGE) ;
- Des proviseurs ;
- Des inspecteurs généraux de l'Education nationale, des représentants des ministères.



La commission organise un suivi attentif des réformes qui influencent les filières et les dispositifs éducatifs situés avant l'entrée en Grandes écoles.

La commission :

- Réalise un **bilan annuel des admissions dans les Grandes écoles** (d'ingénieurs, de management, d'agronomie, des filières littéraires ...) ;
- Participe au **Comité de concertation et de suivi des CPGE** : elle développe la concertation au profit des élèves, des familles et des enseignants ;
- Réalise un **suivi de la plateforme Parcoursup**, entretient un dialogue avec le ministère (MESRI, DGESIP), pour contribuer au bon fonctionnement du processus et transmettre les difficultés rencontrées par les banques de concours, qu'elle associe aux discussions ;
- Réalise un état des lieux, un **partage d'expériences sur les filières technologiques** et réfléchit au devenir de ces filières ;
- Agit pour le renforcement de l'attractivité des filières scientifiques et commerciales : avec une réflexion sur la présence des Grandes écoles dans les salons et la production de présentation sur ce qu'est une Grande école, une classe préparatoire, etc., à destination du

- grand public, des élèves et de leurs familles ;
- Participe à la formation continue des professeurs de CPGE ;
- Travaille à l'amélioration du calendrier des concours ;
- Répond aux nombreuses sollicitations des journalistes sur les concours, les CPGE, Parcoursup...

BILAN

Covid-19 : suivi de la situation dans un objectif d'information aux candidats dans les Grandes écoles et demande par la CGE, avec la CPU et la CDEFI, d'ouverture des campus le plus tôt possible après la rentrée de janvier.

Parcoursup : le groupe de travail est toujours très actif, en lien avec la DGESIP et l'équipe technique de Parcoursup, il partage des pistes d'amélioration : procédure, information des candidats, attendus des formations et bien sûr Covid-19 ; articulation avec la réforme du Baccalauréat et le bilan de la session écoulée.

Concours Post-CPGE : le groupe de travail a poursuivi ses réflexions pour l'organisation, dans les meilleures conditions, des concours en période de Covid-19.

Accréditation des bachelors : suivi de la demande de la CGE concernant l'attribution du grade de licence pour les bachelors. Réforme des CPGE : participation aux groupes de travail (par thème et par discipline) pour exprimer les besoins des écoles et participer à définir les nouveaux programmes.

Auditions : réponse à la Commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur le Covid-19 pour les concours (novembre 2020) ; audition par la mission IGESR sur l'accès à l'ESR (janvier 2021) ; audition sur la parité dans les CPGE scientifiques (mai 2021), audition par l'IGESR sur Parcoursup (juillet 2021).

ANIMATEURS DES GROUPES DE TRAVAIL

- Amélioration du calendrier des concours : Jean-Philippe Rey (CentraleSupélec)
- LIESSE : Patrick Boucher (CentraleSupélec) et Maurice Charbit (TélécomParis)
- Filières technologiques : Marc Bonnet (ENSCM) et Pierre Mauborgne (UPSTI)
- Parcoursup : Thomas Lagathu (Concours Sésame)

Aval

Nicolas Glady, président de la commission – directeur de Télécom Paris
Julie Joly, vice-présidente de la commission – directrice du CFJ

Date de création de la commission : 2001



La commission réunit les responsables insertion des programmes « Grande école » et les responsables des formations Mastère Spécialisé et MSc-Master of Science de la CGE. Elle pilote l'enquête Insertion, Programme Grande Ecole, de la CGE. Menée depuis 1993, cette étude fait référence.

La commission veille au maintien d'un taux de réponses élevé. Elle tient une conférence de presse annuelle lors de la publication de cette enquête, à la mi-juin.

LES MISSIONS DE LA COMMISSION

Elle adapte le questionnaire pour réaliser l'enquête Insertion annuelle de la CGE, pour tenir compte des obligations nationales institutionnelles (ministères, CTI, etc.), des besoins locaux ou régionaux des établissements, des demandes sociétales qui lui sont adressées, des besoins de la presse, des évolutions technologiques...

PERSPECTIVES DE LA COMMISSION

- Poursuivre et valoriser les enquêtes Insertion MS-MSc et Bachelor
- Poursuivre la réflexion sur le rôle des *alumni* dans les Grandes écoles

ANIMATION DU GROUPE DE TRAVAIL

- *Alumni* : Gilles DUTHIL (secrétaire général de l'AAEENA, Association des Anciens Élèves de l'École Nationale d'Administration)
- GT enquête insertion MS/MSc : Monira ZENNADI (AgroParisTech), Begüm EDGU (SKEMA) et Chantal LANDY (ESC Clermont)

Alumni

Gilles Duthil, animateur du groupe de travail – secrétaire général de l'Association des anciens élèves de l'ENA (AAEENA)

Date de création : 2020



LES MISSIONS

- Le groupe de travail rassemble les présidents et les délégués généraux des associations d'*Alumni* des Grandes écoles, les responsables des anciens élèves au sein des établissements et les présidents des Fondations.
- Il est né de la volonté de prolonger les débats, menés lors du colloque sur « *les Alumni, acteurs de l'avenir* », organisé par la CGE, en juin 2018, au CNAM⁽¹⁾. Cette journée d'étude avait rassemblé plus de 220 participants et répondait à un besoin d'action et de réflexion sur ce thème pour les Grandes écoles. On a notamment insisté sur le besoin de rapprocher les Grandes écoles – les *Alumni* et leurs associations – et les fondations.
- Le groupe de travail organise des réflexions et des échanges de bonnes pratiques sur les enjeux actuels :
 - La fidélisation des membres (le modèle de la cotisation à vie, par exemple) ;
 - La prise en compte des diplômés étrangers, la mutualisation des représentations à l'international... ;
 - L'amélioration des services aux membres, notamment sur l'insertion professionnelle, et la formation tout au long de la vie ;
 - La concurrence des réseaux sociaux...

1. Voir les actes du colloque : <https://www.cge.asso.fr/publications/2018-actes-du-colloque-5-juin-alumni-acteurs-de-lavenir-2/>

LES RÉSULTATS

- Le groupe de travail a organisé des réunions sur de nombreuses questions sociétales comme la prise en compte de la diversité, de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la transition écologique (notamment en lien avec l'association *Alumni For The Planet*)...
- Le groupe de travail a produit de nombreuses propositions pour une meilleure coordination Grande école – *Alumni* – fondation. Ces propositions ont été présentées au Conseil d'administration de la CGE en décembre 2020.
- Un numéro spécial de la lettre d'information GrandAngle de la CGE a été consacré aux *Alumni*.

LES PERSPECTIVES

- L'étude sur les *Alumni* de la CGE, menée en 2018 (<https://www.cge.asso.fr/publications/2018-06-05-etude-alumni-cge-2/>) sera mise à jour, afin de dresser un état des lieux détaillé des associations d'*Alumni* en France, soit une meilleure cartographie des actions des *Alumni*.
- La réunion annuelle des DG et présidents des associations d'*Alumni* est en cours d'organisation : *Forum des associations d'Alumni des Grandes écoles*.
- Réalisation de dossiers techniques (sur la cotisation à vie, les financements, les incubateurs, l'investissement international...).
- Rédaction du livre blanc sur les *Alumni* des Grandes écoles, édition 2022.

Chapitre des écoles de management

Alice Guilhon, présidente de la commission – directrice générale de SKEMA Business School

Christophe Germain, vice-président de la commission – directeur général d'Audencia

Date de création de la commission : 1986



En 2020, au terme d'un premier mandat, Alice Guilhon et Christophe Germain ont été réélus à l'unanimité en tant que présidente et vice-président du Chapitre des écoles de management.

L'année a été marquée une fois encore par la pandémie COVID-19, elle impactera les établissements sur le long terme. Pour autant beaucoup de projets ont abouti, ils sont de deux ordres, indépendamment de la crise sanitaire :

- L'organisation et le reporting interne au Chapitre, avec le pilotage de plusieurs groupes de travail et la création de groupes projets permettant de répondre avec agilité à des problématiques en lien avec l'actualité.
- Un lobbying actif auprès des Ministères - Travail, MESRI, MAE mais aussi France Compétences et d'autres institutions - etc...). Notons entre autres la possibilité d'obtenir le Grade Licence pour les écoles.

Depuis Mars 2020, le Chapitre, en appui aux écoles de management, a consacré énormément de temps à la gestion de la crise COVID-19, à l'interaction avec les Ministères et surtout à faire entendre les contraintes d'écoles sous statut privé ou associatif et sans ressources publiques. Les écoles de management de la Conférence des grandes écoles ont fait preuve d'exemplarité pendant cette crise, d'une part dans leur engagement dans les différents projets du Chapitre, d'autre part dans la solidarité et l'unanimité des décisions qui ont été prises pour gérer la crise sanitaire. Des échanges de bonnes pratiques, des débats, des propositions au

MESRI ont été formulées pendant la situation de confinement (notamment l'accueil des étudiants étrangers qui nous a permis de débloquer l'obtention des visas d'études des étudiants). Il a été possible d'assurer de façon concertée la continuité pédagogique mais aussi de préparer les rentrées ensemble et d'affirmer notre solidarité vis-à-vis des parties prenantes.

A ce jour, le bilan pour les écoles est positif en termes de recrutement d'étudiants, notamment d'étudiants étrangers, les concours ont pu se dérouler normalement et les rentrées ont été préparées par les écoles avec un retour en présentiel, tout en conservant la possibilité d'un retour au format hybride si la situation sanitaire le nécessite grâce aux investissements qui ont été réalisés par les établissements.

En d'autres termes, les écoles ont géré les contraintes et les incertitudes liées à la crise et préparé les rentrées de façon efficace. Une communication « positive » a été réalisée de façon à rassurer les étudiants et les candidats dans l'ESR et à promouvoir le modèle des Grandes écoles de management comme étant solide et robuste. La place des Ecoles de management dans le débat public a augmenté en visibilité et sera pérenne si les elles accentuent encore leur lobbying et leur présence dans toutes les instances de décision de l'ESR.

C'est la raison pour laquelle a été créée au mois de mars 2021 la Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises de Management (CDEFM). Les problématiques propres aux Ecoles de Management (environnement concurrentiel, modèle économique, dimension internationale, accréditations, classements, ...) leur confèrent un caractère atypique dans le paysage de l'ESR

et imposent d'être abordées, débattues et portées sur la place publique dans un cadre qui leur est propre. Elles disposent ainsi d'un espace de partage et de discussion privilégié ainsi qu'un levier de visibilité dédié : la mission première de la conférence est d'être leur porte-parole auprès de l'Etat, de l'Union Européenne, des associations d'étudiants et d'employeurs, des organismes d'accréditation nationaux et internationaux et des autres instances internationales compétentes en matière d'enseignement et de recherche. Elle a également la responsabilité de représenter les intérêts communs des écoles délivrant des diplômes de management reconnus par le MESRI. Afin de représenter toutes les voix de ses membres, la CDEFM est organisée autour d'un Conseil d'Administration, de commissions thématiques et de comités d'experts.

Pour l'année à venir, sa feuille de route répondra aux grands enjeux identifiés :

- La gestion des rentrées avec les contraintes COVID-19, notamment pour les étudiants internationaux et en mobilité ;
- La mise en place d'actions communes entre les Ecoles de management et le Bureau National des Étudiants des écoles de Management ;
- La reconnaissance des diplômes des Écoles au-delà du Grade Licence et du Grade Master
- La réforme des concours et la continuité du dialogue « continuum » engagé avec les classes préparatoires.
- Le financement des études en écoles de commerce ;
- La communication renforcée auprès de nos parties prenantes
- L'accompagnement des écoles dans leurs actions en terme de RSE et notamment de lutte contre les VSS

- Et surtout la poursuite du lobbying et la prise de parole des Ecoles de management pour devenir un acteur incontournable vis-à-vis des autorités de l'ESR.

Ces actions ont été menées par les écoles membres du Chapitre avec l'appui opérationnel des groupes de travail qui le composent :

- GT Amont-concours
- GT Classements
- GT Doyens
- GT Innovations pédagogiques
- GT Qualité & Accréditations
- GT Recherche
- GT Relations entreprises
- GT Relations internationales
- GT Ressources humaines

ANIMATEURS DES GROUPES DE TRAVAIL

- Amont-concours : Delphine Manceau (NEOMA BS)
- Classements : Elsa Opitz (emlyon) et Marion Rodier (Em-Normandie)
- Doyens : Mélanie Ouvry (Montpellier BS)
- Innovations pédagogiques : Nathalie Hector (Skema)
- Qualité-accréditations : Sandrine Chauvet (ESCP), Vanessa Gatti (TBS), Vanessa Duclos (emlyon)
- Recherche : Alexandre Asselineau (BSB)
- Relations entreprises : Marc Pérennès (emlyon) et Marielle Lassarat (Em-Normandie)
- Relations internationales : Alain Ouvrieu (EMLV), Laurence Boiteux (Em-Normandie) et Florence Ramillon (TBS)
- Ressources Humaines : Gilles Béquet (ESSCA)

Communication

Tamym Abdessemed, président de la commission – directeur général de l'ISIT

Date de création de la commission : 1987



COMMUNIQUER PENDANT LA CRISE... ET AU-DELÀ !

Le contexte sanitaire n'aura pas empêché la CGE de communiquer vers ses membres et bien au-delà. Lors de l'exercice précédent, l'association s'était faite le relais des initiatives prises par les Grandes écoles et leurs étudiants pour faire vivre la solidarité contre l'isolement ; pour maintenir, à la fois, les programmes de formation

et la dynamique de la vie étudiante et enfin pour redoubler d'initiatives pour accompagner la professionnalisation des diplômés et leur placement.

Au cœur de la crise sanitaire deux webinaires ont été organisés spécifiquement. Le premier autour de la question « Comment assurer la continuité des programmes tout en protégeant vos étudiants et votre personnel ? », en octobre, le second sur « La transformation post-Covid des établissements de la CGE », en janvier.

Un troisième, en mars, a porté sur « Le numérique dans les Grandes écoles : comment capitaliser sur un an de crise sanitaire ? Quels enjeux pour demain ? ». Une belle occasion d'aborder la pertinence du dernier né des labels de la Conférence des grandes écoles – 4DIGITAL – et de se projeter vers l'avenir... vers « l'après ».

Autre preuve, s'il en fallait, de la résilience de l'association, la CGE a poursuivi son propre effort de communication autour des grands rendez-vous qui rythment habituellement son agenda.

Les colloques « Formation tout au long de la vie : pour ne jamais cesser d'apprendre » et « Diversité : inventer ensemble une société plus inclusive », en mai et juin, ont ainsi connu leur succès médiatique.

De même, toujours en juin, la présentation, tant attendue, de « l'enquête Insertion 2021 » a donné lieu à de nombreux retours dans la presse et sur les réseaux sociaux. Avant elle, le baromètre CGE-BCG-Ipsos « Génération Covid : comment les jeunes des Grandes écoles voient-ils leur avenir professionnel ? », paru en mai, avait lui aussi suscité un réel intérêt.

Deux événements nouveaux ont trouvé place dans cette programmation habituelle :

- Début mai, la présentation de l'enquête prospective inédite « #TeachIn2030 : quel avenir pour l'apprentissage ? » réalisée par la commission Formation de la CGE, accompagnée par le cabinet ChooseMyCompany, et pour laquelle plus de 1 300 enseignants et une cinquantaine d'entreprises ont été interrogés.
- Début juillet, à l'occasion de la deuxième cérémonie de remise des bourses d'encouragement à la mobilité à 10 étudiants handicapés qui s'est tenue au Quai d'Orsay dans le cadre du partenariat avec Total Energies, la CGE a présenté son étude exploratoire sur la mobilité internationale des étudiants en situation de handicap. Une étude commandée à la CGE en novembre 2020 par les ministères de l'Europe et des Affaires étrangères, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, de l'Outre-mer et du secrétariat d'Etat en charge des Personnes handicapées.

Ces deux événements ont connu, à leur tour, un réel succès médiatique. En particulier sur les réseaux sociaux où, par exemple, un post consacré à la remise de l'étude sur la mobilité des étudiants handicapés a généré plus d'une centaine de réactions... uniquement sur LinkedIn !

Dans cet élan, la CGE entend bien poursuivre et améliorer encore son effort de communication. Après la validation en Bureau d'une note

stratégique sur la communication de l'association, sont ainsi prévus, notamment :

- Une refonte progressive du site internet, dans le but de valoriser – notamment via la photo et la vidéo – les contenus qui s'y trouvent déjà et de les rendre plus directement accessibles et visibles aux différents publics : les Grandes écoles membres de la CGE mais aussi les étudiants et leurs familles, le grand public sans oublier les entreprises ;
- Une présence améliorée sur les réseaux sociaux, là aussi en fonction des publics cibles et dans le but d'augmenter la notoriété de l'association ;
- Une couverture presse encore plus large, à la fois sur les sujets liés à l'enseignement supérieur et la recherche mais aussi sur les questions plus « sociétales » posées aux Grandes écoles : ouverture sociale, égalité femmes-hommes, accessibilité des étudiants handicapés...

Autant de chantiers importants qui ont été et continueront d'être menés avec conviction et énergie pour servir au mieux les orientations nouvelles de la Conférence des grandes écoles, ses intérêts et ceux de chacun de ses membres.

MISSIONS DE LA COMMISSION

- Promouvoir la Conférence des grandes écoles et le modèle « grande école » ;
- Soutenir les prises de position sur ses enjeux stratégiques ;
- Communiquer largement sur les publications de la CGE (enquêtes, rapports, fiches thématiques et contributions diverses) et celles de ses membres en relayant leur diffusion ;
- Entretenir un lien étroit et direct avec les directions de la communication des écoles membres.

ACTIVITÉS DE LA COMMUNICATION

- Organisation du congrès annuel et des assemblées générales ;
- Soutien aux principaux événements des commissions ;
- Publication et diffusion des rapports d'activité, actes et enquêtes ;
- Édition de GrandAngle, la newsletter mensuelle ;
- Coordination et pilotage des conférences de presse et des interviews ;
- Diffusion des communiqués de presse, veille média ;
- Expression de l'association sur les réseaux sociaux ;
- Présence sur les salons étudiants.

LES CHIFFRES

1 039
retombées médias

218 423
utilisateurs Web

8 670
abonnés Twitter

5 045
abonnés LinkedIn

Développement durable et responsabilité sociétale

Denis Guibard, président de la commission – directeur d'Institut Mines-Télécom Business School

Date de création de la commission : 2010



La commission DD&RS continue de mener des actions d'influence et de co-construction auprès de et avec les pouvoirs publics (MESRI, MTES) aux côtés de la CPU, auprès des organisations onusiennes, de la commission européenne, au sein de réseaux internationaux comme UNILAB, PRME ou le SULITEST, auprès des agences d'accréditation pour faire évoluer l'environnement des écoles membres de la CGE ou de réseaux nationaux comme le C3D, l'AVUF ou le CIRSES.

La commission DD&RS s'attache aussi, aux côtés de collectifs étudiants (RESES, PRE) et universitaires (CPU) à apporter les ressources (référentiels, labels, guides, concours, partages d'expérience, ateliers) pour les responsables des missions DD&RS. Il s'agit d'aider à la montée en compétences des établissements pour atteindre les objectifs du développement durable au regard de leur périmètre de responsabilité : la formation des décideurs, des entrepreneurs et la production de connaissances et le déploiement d'innovations indispensables à la transition socio-écologique.

Cette année, la commission DD&RS, via le groupe de travail (CGE/CPU et organismes de recherche) sur la recherche et l'innovation responsable (RIR) et le groupe de travail référentiel/label a proposé une évolution

majeure du référentiel DD&RS, la version 2021, qui a été publiée en novembre 2020. Le groupe de travail sur la recherche et l'innovation responsables (RIR) a par ailleurs organisé le colloque éponyme le 15 janvier 2021. Ce colloque a fait date en donnant naissance à une communauté française de la RIR rassemblant tous les acteurs de la recherche.

Par ailleurs, la CGE a renforcé son engagement au sein du groupe de travail sur l'intégration de la transition écologique dans les formations du supérieur lancé par Frédérique Vidal début 2020 et présidé par Jean Jouzel. Suite à la publication de ses premières recommandations au mois de mars 2021, ce groupe de travail est entré dans une deuxième phase de production dans laquelle la CGE joue un rôle moteur.

OBJECTIFS

- Accompagner les écoles membres de la CGE dans leur démarche de DD&RS en développant des outils reconnus par leurs principales parties prenantes (universités, étudiants, ministères, accrédateurs) ;
- Développer un environnement national et international favorable (influence) à l'intégration du DD&RS dans les campus, les formations et la recherche ;
- Favoriser la montée en compétences DD&RS des personnes en charge des démarches de DD&RS.

GROUPE DE TRAVAIL COMPÉTENCES DD&RS

- Contribution aux travaux du groupe de travail du MESRI sur l'intégration de la transition écologique dans les formations du supérieur.

GROUPE DE TRAVAIL RÉFÉRENTIEL CGE/CPU

- Évolution du référentiel DD&RS ;
- Élaboration et présentation des résultats de l'enquête nationale.

GROUPE DE TRAVAIL RECHERCHE ET INNOVATION

- Caractérisation d'une recherche et d'une innovation soutenable ;
- Création d'une communauté de la recherche sur la RIR.

MISSION INTERNATIONALE CGE/CPU

- Participation à des conférences internationales ;
- Participation à des réseaux : global alliance, HESI.

ANIMATEURS DES GROUPES DE TRAVAIL

- Recherche et innovation : Gérald Majou de La Debutrie (commun CGE/CPU/Organismes de recherche)
- Compétences (commun CGE/CPU) : Emeric Fortin (École des Ponts ParisTech)
- Référentiel et label (commun CGE/CPU) : pour la CGE : Franck Chauvin (ISA Lille)
- Mission internationale (commun CGE/CPU) : pour la CGE : Jean-Christophe Carteron (KEDGE BS)

Diversité

Vincenzo Esposito Vinzi, président de la commission – directeur général de l'ESSEC

Date de création de la commission : 2007



La lutte contre les discriminations et les inégalités est un combat collectif qui concerne aussi bien les Grandes écoles que l'enseignement supérieur dans son ensemble, le monde professionnel comme la vie personnelle. Plus que jamais, la promotion de la diversité et de l'inclusion doit contribuer à la réussite et l'épanouissement de toute la jeunesse, sans distinction de parcours et de situation.

A ce titre, la commission Diversité de la CGE continue de :

- Mener des actions de sensibilisation auprès des écoles sur les enjeux de la diversité ;
- Animer les réseaux de référents égalité femmes-hommes, handicap et ouverture sociale au sein des écoles ;
- Travailler en liaison avec les ministères, les associations et autres acteurs de la société civile concernés.

Cette année, en raison de la crise sanitaire, la commission n'a pas pu se réunir en présentiel comme à son habitude à l'occasion d'un colloque organisé tous les deux ans. Dans l'attente de se retrouver en juin 2022, la commission a organisé le 10 juin un webinaire « Inventer ensemble une société plus inclusive » avec la participation de George Pau-Langevin, ancienne ministre, adjointe à la Défenseure des droits en charge de la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité. (Plus de détails page 20 du rapport d'activité)

GRUPE DE TRAVAIL ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

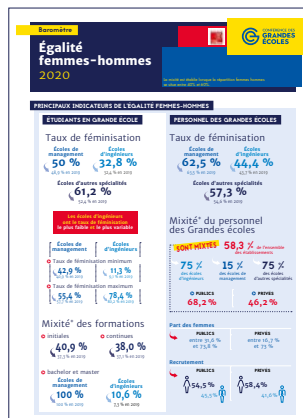
Missions et activités

- **Réunions**
Le groupe s'est réuni quatre fois en visioconférence sur l'année 2020-2021, autour de cinq axes de travail prioritaires :
1. Porter un regard lucide et sans concession sur le fonctionnement de nos établissements

en produisant régulièrement un diagnostic sur l'égalité ;

2. Formaliser une stratégie et un plan d'action en faveur de l'égalité femmes-hommes ;
3. Faire de nos écoles des modèles d'organisations égalitaires et inclusives ;
4. Lutter contre toutes formes de discrimination et de violences sexistes et sexuelles (VSS) ;
5. Envisager nos écoles comme des communautés d'échanges et de débats, moteurs de changements.

6^{ème} édition du baromètre Égalité femmes-hommes



Avec 77 Grandes écoles répondantes cette année, le baromètre Égalité femmes-hommes dresse le panorama général et fournit des données comparatives femmes-hommes (effectifs, répartition, rémunérations...) relatives aux

étudiantes et étudiants et au personnel des établissements, ainsi que la composition des instances de direction et des associations étudiantes. Le baromètre recense également les actions mises en place dans les établissements, avec cette année un focus sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Cet outil reste une exception au sein de l'Europe dont aucun pays n'a créé l'équivalent en qualité. Les résultats de ce baromètre permettent par ailleurs de :
– Fournir des indicateurs d'avancement sur les objectifs internes propres à chaque établissement ;
– Servir d'outil de pilotage du changement ;
– Faciliter la réponse aux divers audits. (Plus de détails page 51 du rapport d'activité)

• **Concours Générations Egalité**

La 3^{ème} édition du concours d'affiches et de vidéos à destination des étudiants des écoles membres de la CGE s'est tenue d'octobre à mars 2021. Ce concours vise à mobiliser et sensibiliser les étudiants sur les enjeux de l'égalité femmes-hommes. Avec 113 équipes inscrites, soit 430 étudiants représentant 48 Grandes écoles, l'édition 2020 sur le thème « les inégalités de salaire entre les hommes et les femmes » a battu un record de participation. Cette année, le jury était composé des entreprises Casino, Colas, Orange ainsi que du BNEI et du BNEM.

• **Des actions ont été menées conjointement avec différentes associations.**

Plus particulièrement en partenariat avec la conférence permanente Egalité Diversité (CPED), a été mis en place une formation à destination des référents égalité femmes-hommes des établissements supérieurs. Son objectif est de faciliter la prise de poste des nouveaux référents et de les accompagner grâce à l'expérience des pairs et au partage de ressources.

La CGE est également membre du CA de Femmes@numérique.

• **Contribution aux instances et groupes de travail institutionnels**

Le groupe de travail a participé aux travaux du MESRI, notamment pour la co-organisation de la cinquième journée des missions égalité de l'enseignement supérieur et de la recherche. La CGE est aussi un membre actif du groupe de travail sur les violences sexistes et sexuelles lancé en mai 2021 par le MESRI.

Perspectives

- Publication du 7^{ème} baromètre Égalité femmes-hommes ;
- Organisation du 4^{ème} concours Générations Egalité ;
- Publication des résultats de l'enquête sur les stéréotypes de genre des étudiants des Grandes écoles, en partenariat avec l'association française des managers de la diversité (AFMD).



GROUPE DE TRAVAIL HANDICAP

Missions et activités

• **Réunions**

Le groupe de travail s'est réuni cinq fois sur l'année 2020-2021, en visioconférence. Les matinées sont consacrées à l'élaboration d'outils ou de documents à partager en sous-groupes thématiques. Cette année, le groupe a travaillé sur :

- Les huit axes de propositions du livre blanc handicap ;
- Les prêts étudiants pour les étudiants en situation de handicap ;
- La refonte du guide des référents handicap CGE.

Les après-midis sont dédiés à l'intervention de spécialistes et d'experts thématiques en lien avec le monde du handicap telles que : Caisse des Français de l'Étranger (CFE), Direction générale de l'aviation civile (DGAC, ministère chargé des Transports), Psyadom, Innov'hand,

CHIFFRES-CLÉS baromètre Handicap

1,99% d'étudiants en situation de handicap dans les Grandes écoles sur 2019-2020, contre 1,07% en 2017-2018 et 1,57% en 2018-2019.

H. Académies HEC, ETS Global, cartable Handi'School (TH CONSEIL), @talentEgal.

• **Signature de la convention de partenariat CGE-Apel**

Le 5 février 2021, la CGE a signé une convention de partenariat avec l'Association des parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) pour l'orientation des jeunes

ANIMATRICES DU GROUPE DE TRAVAIL

- Pascale Borel (Groupe ESC Clermont)
- Susan Nallet (GEM)

en situation de handicap, en présence de Vincenzo Vinzi, président de la commission Diversité de la CGE, et de Gilles Demarquet, président de l'Apel. Ce partenariat doit permettre d'améliorer l'information des jeunes en situation de handicap et de leurs familles en matière d'accès à l'enseignement supérieur et notamment aux Grandes écoles.

- **Livre blanc handicap**

En mai 2021, le groupe de travail publie son livre blanc handicap en faveur d'une plus grande équité et accessibilité dans l'enseignement supérieur. Les 17 propositions du livre blanc ont fait l'objet d'échanges avec Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargée des Personnes handicapées, le cabinet du Président de la République, des représentants du MESRI et des parlementaires.



- **Mobilité internationale des étudiants en situation de handicap**

Le 6 juillet 2021 s'est tenue la deuxième cérémonie de remise des bourses d'encouragement à la mobilité internationale des étudiants en situation de handicap au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, avec le soutien de TotalEnergies. A cette occasion, l'étude exploratoire sur la mobilité internationale des étudiants en situation de handicap, pour laquelle la CGE avait été mandatée en décembre 2020 par le gouvernement, a été remise à Sophie Cluzel et Franck Riester, ministre délégué auprès de Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères. *(Plus de détails page 19 du rapport d'activité).*

- **Participation aux instances et groupes de travail institutionnels**

– Audition par la mission parlementaire de suivi des conclusions de la commission d'enquête sur l'inclusion des élèves handicapés (mai 2021).

– Participation active au Comité national de suivi de l'Université inclusive piloté par le MESRI et le secrétariat d'Etat aux personnes handicapées, lancé le 12 mai 2021 à l'initiative du président de la République.

– Membre titulaire du Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH), la CGE y est représentée par Xavier Quernin (UniLaSalle), co-animateur du groupe de travail et Elise Grevet (BNEI). A ce titre, le groupe de travail contribue notamment aux travaux sur le projet de décret relatif à la portabilité des aménagements entre l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur.

Perspectives

- Publication du baromètre Handicap 2021.
- Convention de partenariat avec la fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) pour l'orientation des jeunes en situation de handicap.
- Convention de partenariat avec le Comité paralympique et sportif français (CPSF) pour l'accompagnement des étudiants sportifs de haut niveau en situation de handicap.
- Actualisation du guide pratique pour les référents handicap.

ANIMATEURS DU GROUPE DE TRAVAIL

- Xavier Quernin (UniLaSalle)
- Julien Soreau (EM Normandie)

GROUPE DE TRAVAIL OUVERTURE SOCIALE (GOS)

Missions et activités

Le GOS est une tête de réseau construite avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et composée de 300 membres : représentants des Grandes écoles, universités, académies/rectorats, ministères, associations, fondations, collectivités locales...

C'est un lieu d'échanges et de réflexions pour :

- partager les pratiques, inspirer les établissements supérieurs dans leur volonté d'égalité des chances et d'ouverture sociale, ressourcer les acteurs ;
- Débattre, chercher ensemble des solutions aux questions concrètes qui se posent ;
- Inspirer les politiques publiques en portant des propositions auprès des décideurs publics, au plus près des réalités du terrain.

• **Réunions**

- Cinq réunions du GOS sur l'année 2020-2021 en visioconférence. 60 à 100 participants, autour d'interventions thématiques telles que :
 - L'ouverture sociale dans les écoles du ministère de l'Agriculture et les formations de la fonction publique ;
 - Le déploiement des Cordées de la réussite ;
 - Les conditions matérielles de l'égalité des chances (logement, financement, accompagnement pédagogique et psychologique...) ;
 - La diversité territoriale (territoires ruraux/ isolés et outre-mer).

• **Contribution au comité « Diversité sociale et territoriale de l'enseignement supérieur » piloté par Martin Hirsch**

La CGE a participé aux travaux du comité, dont les propositions remises à Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, en décembre 2020, offrent aux établissements des pistes innovantes pour s'ouvrir davantage.

4 axes de travail tout au long de l'année

1. Egalité des chances, en amont des Grandes écoles :

- Maintien et développement des Cordées de la réussite dans le contexte de crise sanitaire ;
- Passage de la diversité sociale à la diversité sociale et territoriale.

2. Diversification de l'origine sociale des étudiants dans les formations, notamment les plus sélectives :

- Réflexions autour des nouvelles modalités de recrutements : prise en compte de la motivation, des soft skills, du point de départ et du parcours de l'étudiant, au-delà de la seule performance aux concours ;
- Pour les concours 2022, des innovations dans les écoles de management et d'ingénieurs (double appel à l'oral, bonification...).

3. Accompagnement des étudiants de milieux défavorisés ou en situation de précarité :

- Publication de la fiche « Financer ses études supérieures » à destination des étudiants (avril 2021).

Perspectives

- 3^{ème} édition du baromètre Ouverture sociale, incluant une dimension territoriale ;
- Actualisation du livre blanc ouverture sociale et du portefeuille d'actions mises en œuvre dans les Grandes écoles ;
- Renforcer la prise en compte de la diversité territoriale dans les travaux du GOS ;
- Crise sanitaire, distanciel, nouvelles inégalités, réforme du bac... : quel impact sur les questions d'égalité des chances et d'ouverture sociale ?

FINANCER SES ÉTUDES SUPÉRIEURES

Les Grandes écoles sont ouvertes à toutes et tous, quels que soient vos moyens !

Vous souhaitez intégrer une grande école mais vous hésitez pour des raisons financières. Plusieurs solutions existent pour financer vos études.

1. ANTICIPER SES DÉPENSES

Afin d'identifier les solutions les plus adaptées à votre situation, il est important de bien définir les dépenses en concours. Cette étape vous permettra de vous rendre compte du montant des frais nécessaires au financement de vos études :

- Frais de scolarité : frais d'inscription, cotisation au Bureau des élèves...
- Frais de fonctionnement : ordinateur, livres et manuels recommandés, matériel scolaire spécifique, frais de cuisine, frais de concour.
- Frais de logement : loyer, charges...
- Frais de transport,
- sports, loisirs.

A SAVOIR : Il est rarement possible de financer l'ensemble de la scolarité d'une seule manière : il est donc conseillé de combiner plusieurs solutions.

2. LES BOURSES

Vous pouvez bénéficier d'une bourse de l'enseignement supérieur sur critères sociaux selon :

- les revenus de vos parents,
- le nombre d'enfants,
- l'éloignement de votre lieu d'études,
- si vous avez moins de 28 ans,
- si vous êtes inscrit dans une formation habilitée à recevoir des étudiants boursiers.

La bourse sur critères sociaux est mensuelle, versée sur 10 mois par les CROUS. Il existe 8 échelons :

Echelons	0bis	1	2	3	4	5	6	7
Montant	1032 €	1707 €	2571 €	3292 €	4015 €	4610 €	4889 €	5677 €

montants approximatifs par an

Vous pouvez également bénéficier selon votre établissement de :

- l'exonération des droits d'inscription (renseignez-vous directement auprès de votre établissement),
- l'exonération de la contribution de vie étudiante (CVEC) = 92 € en 2020/2021,
- la priorité dans l'attribution d'un logement étudiant du CROUS,
- des repas à 1 € dans les restaurants universitaires du CROUS.

La demande de bourse se fait via la constitution d'un dossier social étudiant (DSE) avant le 15 mai pour la rentrée suivante, sur le site : <https://www.miservices.etudiant.gouv.fr/avoies/>.

Bourses internes

Certaines Grandes écoles proposent des bourses à leurs étudiants (sur critères sociaux ou scolaires) en complément d'autres aides. Elles peuvent prendre différentes formes :

- aides directes,
- réduction des frais de scolarité,
- allocation de bourse via la fondation de l'établissement.

Renseignez-vous directement auprès des établissements auxquels vous candidatez !

A SAVOIR : Il existe des bourses pour les jeunes issus de milieux modestes qui souhaitent faire des études supérieures. Elles sont financées par des entreprises ou des fondations privées. Les conditions d'attribution varient d'une organisation à l'autre.

plus d'Infos

ANIMATRICE DU GROUPE DE TRAVAIL

- Chantal Dardelet (ESSEC)

Grandes écoles et territoires (Gé&t)

Sophie Commereuc, présidente de la commission – directrice générale de Clermont-Auvergne INP

Date de création de la commission : 2019



La CGE, association nationale, a fait le constat des évolutions du contexte général de l'enseignement supérieur et de la recherche qui exprime une dualité en termes d'internationalisation et de régionalisation. L'échelon territorial, entendu comme un espace allant de la commune à la région en passant par les métropoles, devient un échelon stratégique pour les Grandes écoles puisque nombre de décisions engageantes (financements,

orientations politiques) y sont transférées. Forte de ces constats, la commission Grandes écoles et territoires (Gé&t), tout en s'appuyant sur les travaux et réseaux des autres commissions de la CGE, a pour missions de :

1. Évaluer, valoriser et développer la contribution des Grandes écoles sur les territoires. **Cette année la commission a notamment travaillé sur les impacts du Covid-19 sur les écoles et l'amélioration de leur résilience face aux crises. Elle a contribué, en la personne de sa présidente, au webinaire de la CGE du mois de janvier 2021. La commission a aussi commencé une série de retours d'expériences de projets territoriaux comme les Territoires d'innovation en régions. Enfin elle a participé à la production d'un guide des élus "Le B.a.Ba de l'enseignement supérieur et de la recherche" ;**

2. Partager l'actualité de la CGE et les dossiers traités pour le compte des membres avec les Conférences régionales des grandes écoles (CRGE). En retour, remontée des préoccupations en région. **Cette année la commission a soutenu l'organisation, en région Auvergne-Rhone-Alpes, d'une rencontre entre les collectivités territoriales (Association des villes universitaires de France - AVUF) et les Grandes écoles (Alliance des grandes écoles Rhone Alpes Auvergne - AGERA) ;**

3. Dégager des principes communs d'organisation et d'accompagnement du changement en respectant la diversité des établissements, identifier des points de vigilance et les risques et faire des propositions d'évolution des cadres réglementaires et des pratiques au niveau des regroupements pour bâtir des politiques de sites au service des étudiants et des territoires ;

4. Échanger et tisser des partenariats nationaux et régionaux avec les acteurs nationaux ayant des actions territoriales comme l'AVUF, l'Assemblée des communautés de France (AdCF), Régions de France (RdF), Des territoires aux grandes écoles (DTGE), le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT). **La commission a échangé avec plusieurs partenaires dont les associations nationales de collectivités territoriales pour déployer des collaborations locales entre collectivités et Grandes écoles, elle a aussi accueilli le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI) pour échanger sur les appels à projets territorialisés (4^{ème} programme d'investissements d'avenir - PIA4).**

Pour ses travaux la commission s'appuie sur trois groupes :

1. Un Conseil des territoires dont le premier rôle est double :

- Constituer un espace d'échanges autour des positionnements territoriaux des Grandes écoles et les politiques de sites entre la CGE, les Centres de ressources des groupements d'employeurs (CRGE), les réseaux d'écoles portant des diplômes nationaux, etc. ;
- Agir en tant que comité d'orientation stratégique pour la commission G&T.

Cette année, le conseil des territoires a largement contribué aux prises de positions de la CGE dans le cadre du groupe de travail MESRI/RdF. Il a aussi continué ses échanges sur les politiques de sites, sur les appels à projets PIA et commencé à préparer le terrain pour des contributions des CRGE aux propositions de la CGE pour les présidentielles de 2022.

2. Un groupe de travail dont les missions portent sur l'évaluation de l'impact territorial des Grandes écoles

Ce groupe de travail va produire un document d'aide à la décision pour les écoles désirant évaluer leur impact territorial.

3. Un groupe de travail dont les missions portent sur le développement de l'impact territorial des Grandes écoles

Ce groupe de travail se propose de développer une formation à l'échelle de la CGE.

ANIMATEURS DES GROUPES DE TRAVAIL

- Conseil des territoires : Sophie Commereuc (SIGMA Clermont)
- Evaluation de l'impact territorial des Grandes écoles : Guillaume Quiquerez (Centrale Marseille) et Hervé Willaime (Mairie de Cachan, AVUF)
- Développement de l'impact territorial des Grandes écoles : Florence Legros (ICN BS)

Formation

Frank Bournois, président de la commission – directeur d'ESCP Europe

Date de création de la commission : 2001



OBJECTIFS

- Nourrir les positions de la CGE à travers ses 8 groupes de travail (apprentissage, formation continue, stratégies numériques, stages, entrepreneuriat, transformation et valorisation de la pédagogie, apprendre en 2030) ;
- Produire des études et enquêtes ;
- Agir au niveau des ministères concernés pour porter des propositions et défendre l'intérêt des Grandes écoles.

GROUPE DE TRAVAIL APPRENTISSAGE

- Assure la veille réglementaire sur la formation professionnelle tout au long de la vie pour les Grandes écoles en lien avec le MESRI, le ministère du Travail et les différents instances nationales ;
- Analyse les impacts de la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » et ses décrets sur le financement de l'apprentissage dans les Grandes écoles.

GROUPE DE TRAVAIL ENTREPRENEURIAT ET INNOVATION

- Valorise les incubateurs des Grandes écoles et leur contribution à la dynamique de l'entrepreneuriat étudiant ;
- Favorise l'échange des bonnes pratiques sur le mentorat, le pilotage de la performance et le modèle économique des incubateurs dans les Grandes écoles ;
- Représenter les Grandes écoles dans les instances de Pepite.

GROUPE DE TRAVAIL FORMATION CONTINUE

- Étudie les enjeux de la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » pour le modèle économique de la formation professionnelle continue (RNCP, blocs de compétences et qualité des organismes de formation) ;
- Organise des sessions de travail avec les référents « formation continue » pour partager sur leurs pratiques et analyser les impacts de la réglementation sur leurs organisations et les liens avec les entreprises.

GROUPE DE TRAVAIL TRANSFORMATION ET VALORISATION PÉDAGOGIQUES

- Sensibilise les gouvernances des Grandes écoles pour valoriser la pédagogie au même titre que la recherche ;
- Travaille sur la mise en place d'un prix pour l'innovation pédagogique dans les Grandes écoles.

GROUPE DE TRAVAIL STAGES

- Organise des séminaires annuels d'échanges de bonnes pratiques et de formation sur l'organisation et la gestion des stages étudiants dans les Grandes écoles ;
- Réalise la veille réglementaire sur les stages étudiants et la césure en lien avec le MESRI.

GROUPE DE TRAVAIL STRATÉGIES NUMÉRIQUES ET FORMATIONS À DISTANCE

- Accompagne les Grandes écoles dans leurs stratégies de transformation digitale (usage, ressources, outils, formations des enseignants et gouvernance) ;
- Mène une enquête sur l'état des stratégies numériques et de la formation à distance dans les Grandes écoles.

GROUPE DE TRAVAIL PROSPECTIVE : APPRENDRE EN 2030

- Travaille sur les modèles d'enseignement en 2030
- A publié une étude sur les grandes tendances en matière de pédagogie dans l'enseignement supérieur

ANIMATEURS ET ANIMATRICES DES GROUPES DE TRAVAIL

- Apprentissage : Mohamed Chaouch (ECE Paris)
- Entrepreneuriat et innovation : Anne Lichtenberger (IMT Mines d'Alès)
- Stages : Sonia Journaud (Audencia BS)
- Stratégies numériques et formations à distance : Amandine Duffoux (EIGSI)
- Formation professionnelle continue : Thomas Jeanjean (ESSEC), Tatiana Defrance, directrice générale de École polytechnique Executive Education et Thibault Bremaud (Isae-Supaero)
- Transformation et valorisation pédagogiques : Jean-François Fiorina (GEM)
- Prospective 2030 : Frank Bournois (ESCP BS)

Recherche et transferts

Anne Beauval, présidente de la commission – directrice déléguée IMT Atlantique Bretagne-Pays de la Loire

Date de création de la commission : 1980



LES MISSIONS

La commission organise :

- Des réflexions et des échanges de bonnes pratiques. Elle diffuse l'information entre ses membres en matière de recherche et elle analyse les difficultés éventuelles rencontrées par les Grandes écoles ;
- Un suivi des réformes en cours, la construction d'un point de vue commun et l'organisation de rencontres avec les acteurs

institutionnels concernés (parlementaires, ministère, président du CNRS...) concernant : les unités mixtes de recherche (UMR) et leurs tutelles, la loi de programmation de la recherche (LPR), les conséquences de la politique de site, le volet RH du Plan de relance, les Programmes et équipements prioritaires de recherche (lien avec le Secrétariat général pour l'investissement - SGPI), le 4ème programme d'investissements d'avenir (PIA 4), le projet de loi de finances (PLF), le doctorat... ;

- Les interactions avec les alliances de recherche, notamment l'Alliance Athéna en Sciences Humaines et Sociales ;
- Un suivi des enjeux de la documentation (BSN, Couperin, le comité de pilotage de la science ouverte...). Elle contribue aux négociations avec les éditeurs (comme Elsevier) ;
- Une analyse des tendances sur la recherche, l'innovation et le transfert ;

- La valorisation des actions en matière de recherche et d'innovation des Grandes écoles, du doctorat par le biais de l'enquête sur la recherche dans les Grandes écoles ;
- L'invitation des acteurs clés de la recherche.

LES RÉSULTATS

- Changement de format pour la commission : mise en place d'une réunion par mois, en visio, avec augmentation de la participation ;
- Echanges sur la répercussion de la crise du Covid-19 sur la recherche dans les Grandes écoles ;
- Auditions à l'Assemblée nationale sur le projet de loi de finances 2021 et le crédit impôt recherche (CIR), sur la loi de programmation de la recherche, sur la promotion de la parité femmes-hommes dans les métiers scientifiques et parmi les enseignants-chercheurs ;
- Auditions par l'Inspection générale sur la recherche dans les Grandes écoles (production d'une note), sur la politique de site, sur le recrutement des enseignants-chercheurs ;
- Courrier de la CGE au CNRS sur les tutelles et la PI ;
- Intervention de Pierre-Louis Autin, chef du service de l'innovation, du transfert de technologie et de l'action régionale (SITTAR) à la direction générale de la recherche et de l'innovation (DGRI) sur le volet RH du Plan de relance ;

- Désignation des représentants de la CGE, en coopération avec la CDEFI, dans les instances de consultations liées aux programmes et équipements prioritaires de recherche ;
- Désignation des représentants de la CGE à la commission recherche de Campus France, au Conseil national de la culture scientifique, technique et industrielle (CNCSTI)... ;
- Préparation de la réunion du groupe de travail MESRI – ARF (Association des régions de France), volet recherche et innovation ;
- Lettre d'information GrandAngle consacrée à « La loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR) dans les Grandes écoles » : octobre 2020 ;
- Création d'un groupe de travail permanent « les sciences humaines et sociales dans les Grandes écoles ».

LES PERSPECTIVES

La commission poursuit :

- La valorisation de la recherche partenariale, de l'innovation technologique, point fort des Grandes écoles, au travers d'enquêtes, de propositions pour les présidentielles ;
- La mobilisation des directeurs de la recherche aux réunions : un questionnaire a été envoyé à tous pour mieux cerner les besoins de chacun ;
- La mise en place d'un groupe de travail "Classements internationaux et recherche".

ANIMATEUR ET ANIMATRICES DES GROUPES DE TRAVAIL

- Information et documentation :
Marie-Pierre Redon (Enise),
Monique Joly (INSA de Lyon),
Christine Ollendorff, Arts et Métiers.
- Les sciences humaines et sociales dans les Grandes écoles :
Maria Bonnafous-Boucher, (CCI Paris Île-de-France) et
Eric Godelier (Ecole Polytechnique)

Relations internationales

M'Hamed Drissi, président de la commission jusqu'au 30 mars 2021 – directeur de l'INSA Rennes
 Abdellatif Miraoui, président de la commission jusqu'au 8 octobre 2021 – directeur de l'INSA Rennes

Date de création de la commission : 1980



OBJECTIFS ET MISSIONS

La commission Relations internationales est un espace d'échanges et de réflexion collective assurant l'interface entre les Grandes écoles et toutes les instances liées à l'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Plusieurs objectifs :

- Développer le rayonnement international et l'attractivité des Grandes écoles ;
- Promouvoir le modèle des Grandes écoles sur le plan européen et international ;
- Renforcer les liens entre la CGE, les ministères (MEAE, MESRI, ministère de l'Intérieur...), les agences nationales (Erasmus+, Campus France), les institutions européennes et internationales ;

- Participer à des programmes intergouvernementaux ;
- Favoriser la coopération avec les institutions et les universités étrangères ;
- Réfléchir collectivement aux nouvelles formes de coopération et de mobilité internationales ;
- Positionner les Grandes écoles dans les chantiers de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'échelle européenne (universités européennes, Espace européen de l'enseignement supérieur...) et internationale (partenariat avec l'enseignement supérieur Africain – PEA).

ACTIVITÉS DE LA COMMISSION

Quatre réunions de la commission sur l'année 2020-2021

- Dates : 11 novembre 2020, 10 décembre 2020, 9 février 2021, 4 juin 2021
- En visioconférence
- 90 à 100 participants
- Des interventions thématiques des représentants des ministères (MEAE, MESRI, ministère de l'Intérieur...), des

agences nationales (Campus France, Agence Erasmus+...), des partenaires (International SOS...) et des représentants des écoles :

- Attractivité et rentrée des étudiants internationaux ;
- Mobilité virtuelle et internationale ;
- Risques liés à la mobilité internationale en contexte de crise ;
- Campus connectés : quelles opportunités et quel rôle pour les Grandes écoles ? ;
- Erasmus+ : initiative Carte étudiante européenne (ICEE), évolution des taux de bourses, nouveau programme 2021-2027 ;
- Impact du Brexit sur les mobilités.

Nouvelle présidence

Nomination d'Abdellatif Miraoui le 30 mars 2021. Il succède à M'Hamed Drissi, qui présidait la commission depuis novembre 2019.

Suivi de l'impact du Covid-19

- Suivi de l'évolution des mesures frontalières et des règles de déplacements internationaux mises en œuvre dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;
- Hybridation des formations avec démarrage à distance pour les étudiants ne pouvant rejoindre le territoire français ;
- Préparation de la rentrée 2021 : recrutement des étudiants internationaux, mobilité sortante, visas et titres de séjour, pass sanitaire... ;
- Actions auprès des ministères en faveur du maintien de la mobilité entrante et sortante des étudiants et des chercheurs dans les motifs impérieux de déplacement à l'international ;
- Webinaire CGE en partenariat avec International SOS (octobre 2020) : « comment assurer la continuité des programmes tout en protégeant vos étudiants et personnel ? » ;
- Soutien à la mise en place du programme Maa'kum, dispositif d'aide aux étudiants libanais, par le MEAE et Campus France (novembre 2020) ;
- Audition IGESR sur l'impact de la crise sanitaire sur la mobilité internationale (avril 2021).

Participation et contribution aux instances et groupes de travail institutionnels

- Groupe de travail « étudiants internationaux » piloté par le MESRI ;
- Groupe de travail « transition environnementale et internationalisation » piloté par le MESRI, en lien avec la commission DD&RS de la CGE ;
- Conseil d'administration de Campus France ;
- Assemblée générale Etudes en France ;
- Forum Campus France : participation aux trois commissions du Forum (Europe, Afrique, Recherche). Abdellatif Miraoui préside la commission Europe ;
- Comité de pilotage et commission de labellisation Bienvenue en France : 120 établissements sont désormais labellisés, dont 65 Grandes écoles ;
- Groupe national « Utilisateurs » Erasmus+ Digital piloté par l'Agence Erasmus+ : un kit de déploiement des outils digitaux liés à la gestion Erasmus+ a été créé à destination des établissements ;
- Comité de pilotage du partenariat avec l'enseignement supérieur africain (PEA) : 7 projets lauréats sélectionnés dont 5 avec une Grande école porteuse ou partenaire du projet ;
- Audition IGESR-IGAC sur la place du français et des langues étrangères dans l'enseignement supérieur et la recherche français, en lien avec le groupe de travail Langues de la CGE.

GROUPES DE TRAVAIL DE LA COMMISSION

Internationalisation à domicile (IàD)

- Trois réunions sur 2020-2021
- **Objectif** : donner aux Grandes écoles des clés pour conceptualiser l'IàD, les aider à identifier dans leur propre établissement les actions déjà en place qui relèvent de l'IàD, préciser celles qu'elles pourraient envisager de développer à court, moyen ou long terme.
- **Activités** : échanges sur la définition et la conceptualisation de l'IàD, diffusion d'un questionnaire auprès de la commission visant à recenser les actions d'IàD existantes dans les Grandes écoles, témoignages de l'Université d'Angers, de la Fachhochschule de Kiel et de l'Université de Bordeaux
- Publication d'un livrable : juillet 2021

Formation-Recherche-Entreprises : quelles synergies pour l'International de demain ?

- Trois réunions sur 2020-2021
- **Objectif** : ce groupe aborde le sujet du triangle de la connaissance (dimension et impact formation-recherche-entreprises). Quelles synergies existent actuellement entre les trois axes d'un point de vue des relations internationales ? Quelles possibilités nous sont offertes dans le cadre des programmes internationaux (projets Erasmus+, universités européennes, Horizon2020...) ? Quels sont les défis à relever ?
- **Activités** : échanges sur les synergies existantes au sein des Grandes écoles sur les activités internationales, identification des leviers d'actions, témoignages de l'Université de Bordeaux, d'Agrocampus Ouest (Institut Agro), de l'Université catholique de Lyon (UCLy) et d'AgroParisTech, ateliers sur la suite des travaux,
- Publication d'un livrable : septembre 2021.

PERSPECTIVES DE LA COMMISSION :

- Suivi de l'impact de la crise Covid-19 sur les mobilités internationales et l'accueil des étudiants internationaux dans les Grandes écoles ;
- Lancement de 2 nouveaux groupes de travail – Comment évaluer les relations internationales dans les Grandes écoles ? : Quels indicateurs pour mesurer l'internationalisation des écoles, au-delà de la mobilité étudiante ? Quelle valeur ajoutée pour les établissements ? – Renforcer l'attractivité des talents internationaux dans les Grandes écoles : identification des obstacles et défis actuels, état des lieux des politiques d'attractivité des talents hors de France, recommandations pour les écoles ;
- Poursuite des travaux sur l'internationalisation à domicile et les synergies Formation-Recherche-Entreprises du point de vue de l'international.

ANIMATEUR ET ANIMATRICES DES GROUPES DE TRAVAIL

- Internationalisation à domicile : Mikael Guégan (ENI Brest)
- Formation-Recherche-Entreprises : quelles synergies pour l'International de demain ? : Emmy Arts (Centrale Marseille), Graciela Padoani (IMT-BS), Marine Godaux (AgroParisTech)

Vie étudiante

François Bouchet, président de la commission – directeur général de l'École polytechnique

Date de création de la commission : 2016



La commission Vie étudiante est organisée en groupes de travail sur des enjeux au long cours et se réunit en séance plénière pour :

- Partager l'actualité politique concernant la vie étudiante : la loi relative à l'Orientation et Réussite des Etudiants (ORE), la mise en place de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC), le plan d'accueil des étudiants étrangers « Bienvenue en France », les suites du décret sur la reconnaissance de l'engagement étudiant, les mesures sanitaires, etc. ;
- Échanger avec des parties prenantes externes en vue d'éventuels partenariats d'intérêt commun pour les écoles : associations dédiées aux étudiants (Animafac, ESN, BNEI, BNEM, UNEAP), services et/ou opérateurs de l'État ;
- (Co)piloter l'organisation d'événements « étudiants » ;
- Anticiper les problématiques étudiantes émergentes, via les groupes de travail ou non, pour porter une voix constructive dans le débat national sous l'angle de la prévention ou permettre la montée en compétences des membres de la commission : accompagnement psychologique au sein des écoles, violence sexistes et sexuelles, label génération 2024, etc.

Spécial Covid-19 : la commission, via son chargé de mission, a joué le rôle d'interface entre le MESRI/CNOUS et les écoles afin de faire remonter les problématiques rencontrées par les écoles et aussi de partager les mesures d'urgence prises par l'État pour accompagner les étudiants et les établissements en période de crise sanitaire.

CVEC : la commission, en les personnes de son président et de son chargé de mission, a été auditionnée par le Sénat et une mission d'inspection générale sur l'usage de la CVEC dans les Grandes écoles en s'appuyant sur une enquête réalisée auprès de ses membres.

GROUPE DE TRAVAIL VIE ASSOCIATIVE

- Le groupe de travail a piloté une mise à jour de la synthèse des retours des écoles en période de confinement avec la contribution de l'ensemble des membres de la commission.

GROUPE DE TRAVAIL CPAS1OPTION (ANCIENNEMENT LUCA)

- Séminaire annuel Cpas1Option en distanciel "accueilli" par l'ENAC, coorganisé avec la CDEFI et le BNEI ;
- Réalisation d'une enquête sur la prise en charge de la santé mentale des étudiants dans les Grandes écoles.

GROUPE DE TRAVAIL ACCUEIL DES ÉTUDIANTS

- Audition à l'Assemblée nationale sur les conditions de logement des étudiants

GROUPE DE TRAVAIL ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (APS) – Double rattachement aux commissions Vie étudiante et Formation (voir page commission Formation)

- Audition sur les sportifs de haut niveau par une délégation d'IGESR ;
- Participation au groupe de travail Paris 2024 ;
- Proposition d'une charte et d'un label pour les sportifs de haut niveau.

ANIMATEURS ET ANIMATRICES DES GROUPES DE TRAVAIL

- Lutte contre les conduites addictives et le bien-être étudiant (CPas1Option) : Aline Faes (CentraleSupélec)
- Vie associative : Christelle Egreteau (Sup de Co La Rochelle)
- Accueil des étudiants : Thierry Rousseau (ESSEC)
- Activités physiques et sportives : Mickaël Romezy (emlyon)

04

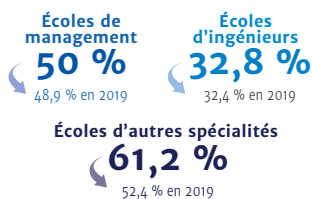
L'OBSERVATOIRE



Le baromètre Égalité femmes-hommes

ÉTUDIANTS EN GRANDE ÉCOLE

Taux de féminisation

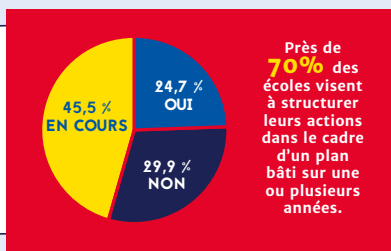
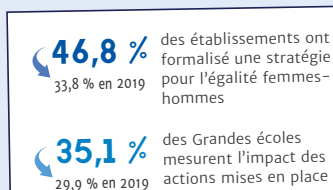


PERSONNEL DES GRANDES ÉCOLES

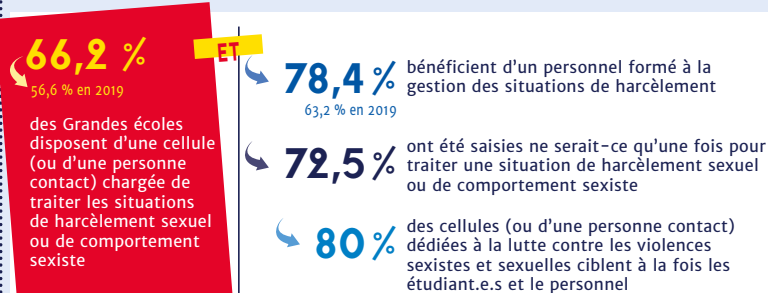
Taux de féminisation



LA MOBILISATION DES GRANDES ÉCOLES



FOCUS : LA LUTTE CONTRE LE SEXISME



Lancé en 2014, le baromètre Égalité femmes-hommes est réalisé chaque année auprès des établissements membres de la CGE sur le territoire français. Ce baromètre fait émerger un bilan statistique de l'égalité femmes-hommes au sein des Grandes écoles et des politiques mises en place dans ce domaine. Le baromètre constitue ainsi un outil de pilotage pour chaque établissement, mais aussi pour le groupe de travail égalité femmes-hommes de la CGE.

Principaux enseignements de cette 6^{ème} édition : les Grandes écoles sont de plus en plus nombreuses à mener des actions en faveur de l'égalité femmes-hommes dans un contexte où subsiste encore une sous-représentation des étudiantes dans certaines filières et des femmes à certains postes à responsabilités au sein des établissements. Si les écoles de management affichent, cette année encore, une mixité parfaite au sein des formations initiales (la moitié des étudiants sont des femmes), les étudiantes représentent seulement un tiers des effectifs des écoles d'ingénieurs. En 2020, près de la moitié des Grandes écoles de la CGE (46,8 %) ont planifié et structuré leurs actions en faveur de l'égalité femmes-hommes au travers de la mise en place d'une stratégie. Un chiffre en nette progression cette année et que la crise sanitaire n'a pas freiné. Pour la troisième année consécutive, la CGE a souhaité consacrer le focus thématique aux dispositions mises en place par les établissements pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles (VSS).

Retrouvez l'intégralité des résultats du baromètre Égalité femmes-hommes sur le site internet de la CGE.

Dans les Grandes écoles, quelle pédagogie à l'horizon 2030 ?

À l'occasion de son colloque dédié à la formation tout au long de la vie, la Conférence des grandes écoles a révélé les résultats de l'étude prospective « #Teach In 2030 : quel avenir pour l'apprentissage ? », initiée par sa commission Formation et réalisée par ChooseMyCompany avec le soutien de la Banque des territoires.

Au terme de l'analyse de 1 313 questionnaires (en ligne) provenant de plus de 120 établissements d'enseignement et de plus de 40 entreprises, c'est une copieuse étude de 54 pages sur le futur de l'enseignement que Frank Bournois, président de la commission Formation de la CGE, a eu le plaisir de présenter.

« L'un des points essentiels – et surprenant selon lui – de l'étude est que majoritairement, les enseignants expriment une demande de soutien et de reconnaissance, notamment pour l'innovation pédagogique ». Nombre d'entre eux estiment ainsi que l'innovation pédagogique pourrait être prise en compte dans les classements et accréditations des Grandes écoles afin de reconnaître et valoriser les initiatives prises en ce sens. Comme par exemple, c'est un autre point soulevé par l'étude, « la capacité à faire évoluer leurs contenus selon les évolutions des métiers ».

A ce sujet, les répondants issus des écoles pensent globalement que « les liens écoles-entreprises [...] sont un atout majeur des Grandes écoles » pour 2030, devant « la recherche, la sélectivité, les expériences à l'étranger et l'innovation pédagogique ». Plus globalement, écoles et entreprises sont

d'accord pour dire « que les liens et les partenariats entre elles doivent être enrichis et simplifiés ».

Même si l'étude constate un décalage important entre les écoles et les entreprises, en particulier sur la personnalisation des parcours via les nouvelles technologies, l'évolution des contenus et la préparation des élèves aux enjeux socio-économiques de demain... avec un vrai risque pour les écoles de se faire distancer par les entreprises.

Dans ces domaines, les entreprises ont une vraie longueur d'avance en termes d'innovation pédagogique. Elles sont friandes de technologies, de big data, de virtual reality, de gaming et/ou de learning experience plateformes. « Les Grandes écoles avancent mais ont encore beaucoup de chemin à parcourir pour valoriser comme il se doit l'innovation pédagogique », commente Frank Bournois.

Pour aller dans ce sens, l'étude propose cinq orientations stratégiques (cf. illustration) :

- Une fluidité réelle dans les relations entreprises / écoles (partenariats, agilité des contenus, partage des modalités pédagogiques) ;
- L'accompagnement et la formation des enseignants (formation continue, veille, groupes de partage...)
- Le rôle du numérique et des technologies (IA, big data, microlearning, VR) ;
- La reconnaissance de l'innovation pédagogique (évaluation, communication, classements, temps) ;
- La pédagogie active et ses méthodes et outils (parcours personnalisés).

Autant de leviers d'action pour bâtir ensemble – écoles et entreprises – une organisation apprenante digne du futur en construction.



Enquête CGE, Ipsos, Boston Consulting Group

Le 26 mai 2021, la CGE, IPSOS et Boston Consulting Group (BCG) ont présenté la troisième édition de leur enquête menée conjointement « Talents, ce qu'ils attendent de leur emploi ». Circonstances obligent, cette enquête s'est vue rebaptisée « Génération Covid : comment les jeunes des Grandes écoles voient-ils leur avenir professionnel ? ». Elle a révélé à quel point la pandémie a marqué une génération d'étudiants même si des tendances de fond continuent de s'affirmer quant à leurs attentes.

Ainsi, la pandémie a été vécue comme un véritable choc pour les près de 2000 étudiants et diplômés des Grandes écoles interrogés aux mois de mars et avril 2021. Selon l'enquête, 63 % des étudiants des Grandes écoles ont eu, à un moment, le sentiment de décrocher en raison de la crise ainsi qu'un sentiment de grande solitude (ces deux points étant plus forts parmi les jeunes issus des milieux les plus défavorisés).

Une vaste majorité (71 %) des étudiants a la sensation d'appartenir à une génération sacrifiée par les mesures sanitaires et considère (à 83 %) que la qualité de sa formation a été affectée par la pandémie. Un tiers des répondants déclare même que la crise sanitaire a remis en cause ou fait évoluer leur projet professionnel. Et si les deux tiers restants n'ont en rien modifié ce projet, plus de la moitié des sondés (54 %) est inquiète pour son avenir professionnel.

Des jeunes touchés par la crise et inquiets pour leur avenir.

Parmi les motifs d'appréhension, près de deux tiers s'attendent à devoir faire des concessions sur leur premier emploi du fait de la crise, notamment en termes de salaire et d'intérêt du poste.

Au-delà des impacts du Covid-19, l'enquête nous renseigne aussi sur les attentes des jeunes vis-à-vis du monde du travail. Au premier rang de ces attentes, la quête de sens et le souci de l'environnement pour lequel beaucoup veulent s'engager (71 % des étudiants et 81 % des diplômés) suivi des nouvelles énergies, de l'humanitaire et du conseil.

Cela ne les empêche pas de vouloir travailler plutôt dans un grand groupe, à un poste

intéressant avec une bonne rémunération (qui n'est pourtant citée qu'à la onzième place des critères de choix d'une entreprise), des horaires flexibles pour profiter de leur proches mais pas forcément en télétravail.

Malgré la crise, leurs attentes restent les mêmes et leur quête de sens se renforce.

Ainsi, les jeunes veulent être présents pour leur entourage comme pour toute la société. Dans cet état d'esprit, ils sont particulièrement attentifs aux entreprises éco-responsables. C'est pourquoi ils placent en tête de leurs préoccupations : le changement climatique, la lutte contre les inégalités sociales, l'éducation...

Ils considèrent d'ailleurs les associations et les start-ups plus engagées sur ces questions mais jugent les grands groupes plus aptes à faire changer les choses car dotés de plus de moyens. Au final, malgré la pandémie, les aspirations professionnelles des jeunes talents n'ont pas changé en profondeur. L'intérêt du poste, l'ambiance au sein de l'entreprise et le fait qu'elle se trouve en phase avec leurs valeurs demeurent les critères de choix essentiels, loin devant la rémunération ou même... la possibilité de télétravailler.

La quête de sens se retrouve dans l'arbitrage fait entre sécurité de l'emploi et engagement : à rémunération égale, 63% des étudiants déclarent qu'ils privilégieraient un emploi plus précaire mais porteur de sens plutôt qu'un emploi stable mais plus éloigné de leurs valeurs.



L'enquête Insertion 2021

Le 15 juin 2021, la Conférence des grandes écoles a dévoilé les résultats de sa 29^{ème} enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de ses écoles membres. Cette enquête a été réalisée sur la promotion 2020 (et les deux précédentes) et les données collectées, comme chaque année, auprès des diplômés des établissements entre décembre 2020 et mars 2021.

Cette enquête était donc la première à mesurer les impacts de la crise Covid-19 sur le recrutement des jeunes diplômés des Grandes écoles.

COVID-19 : UNE CHUTE DU TAUX NET D'EMPLOI À MOINS DE 6 MOIS DES JEUNES DIPLÔMÉS DE -9 %

Sans surprise, cette année, le contexte sanitaire et économique défavorable au marché de l'emploi des cadres a eu un réel impact sur l'entrée dans la vie professionnelle des jeunes diplômés. En effet, face à un recul des offres d'emploi sans précédent, le **taux net d'emploi à moins de 6 mois des jeunes diplômés a diminué de 9 points : 79,1 % contre 88,1 % l'année dernière**. Les ingénieurs ont été particulièrement touchés par ce recul (-10,1 points).



Nicolas Glady, président de la commission Aval et directeur de Télécom Paris

« Le recul constaté dans cette enquête est à mettre en relation avec le ralentissement temporaire de l'activité économique et l'incertitude dans laquelle se trouvaient les entreprises du fait de la crise sanitaire. Il intervient après les sommets atteints les années précédentes, pendant lesquelles les diplômés avaient bénéficié d'un marché de l'emploi très favorable »

De la même façon, la proportion de diplômés des Grandes écoles en recherche d'emploi au moment de l'enquête a augmenté par rapport à l'année dernière : elle est de 17,7 % en 2021, contre 10,2 % en 2020. Dans l'enquête 2021, la principale difficulté citée par les diplômés en quête d'un emploi est le peu d'offres, citée sept fois sur dix (73,9 %), devant le manque d'expérience professionnelle (62,4 %) ; l'ordre était inversé l'an dernier.

A noter que six diplômés sur dix (toutes promotions confondues) ont indiqué avoir rencontré des difficultés liées à la pandémie, dans le cadre de leur insertion ou de leur emploi. La proportion est plus grande pour la promotion 2020 : 66,4 %. Parmi les impacts les plus souvent cités chez les jeunes diplômés, le recours au télétravail (59,9 %), les offres d'emploi moins fréquentes (54,6 %) et la baisse des propositions de recrutement (46,6 %).

Par ailleurs, le départ en volontariat s'est également avéré plus difficile (les voyages à l'étranger étant souvent compromis compte tenu des restrictions de déplacement).

Aussi, le contexte particulier a incité plus de jeunes à poursuivre leurs études, dans l'attente de trouver un emploi : 9,9 % ont fait ce choix contre 8,2 % en 2020.

Parmi l'ensemble des diplômés de 2020, 3,5 % sont créateurs ou repreneurs d'entreprise ; un chiffre légèrement en hausse par rapport à l'année précédente (+ 0,8 point).



Retrouvez l'intégralité des résultats de cette enquête sur le site internet de la CGE.

DES CONDITIONS DE RECRUTEMENT TOUT DE MÊME TRÈS SATISFAISANTES POUR LES DIPLÔMÉS EN EMPLOI

Malgré la difficulté à trouver un emploi, les diplômés de 2020 déjà embauchés sont en majorité en CDI (77,1 % d'entre eux). Alors qu'elle se maintient à 78,2 % pour les ingénieurs et à 81,2 % pour les managers, cette part est nettement plus basse pour les diplômés des autres spécialités (57,2 %).

De plus, cette année encore, et malgré la crise économique, **plus des trois quarts des jeunes diplômés (77,7 %) ont trouvé un premier emploi moins de deux mois après la fin des études**. Pour une grande part, le contrat était même signé avant l'obtention du diplôme.

Comme les années précédentes, le principal moyen d'obtenir une embauche reste le stage de fin d'études. De son côté, l'utilisation des réseaux sociaux professionnels dans la recherche d'un emploi continue de progresser : + 1 point en un an.

UNE (LÉGÈRE) BAISSÉ DES SALAIRES HORS PRIMÉS, POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES

En France, le salaire brut annuel moyen hors primes s'établit à 35 461 €, soit une diminution de 0,7 % sur un an. Selon le type d'école, la situation est plus contrastée. Les ingénieurs recrutés le sont au même niveau de salaire que l'an dernier. Par contre, pour les managers, le recul est de - 1,5 % et de - 3,2 % pour les diplômés des écoles d'autres spécialités.



**Nicolas Glady, président
de la commission Aval et
directeur de Télécom Paris**

<< L'impact est moins fort que nous n'aurions pu le craindre. La part des CDI reste élevée, elle recule de seulement 4 à 5 points, et le délai pour trouver son premier emploi reste court >>

MOINS DE DÉPARTS À L'ÉTRANGER ET MOINS D'EMPLOIS EN ILE-DE-FRANCE, AU PROFIT DE LA PROVINCE

La part des emplois à l'étranger recule de 1,3 point. Elle reste plus forte chez les managers et les diplômés des écoles d'autres spécialités (respectivement 16,7 % et 17,3 %), plus enclins à occuper un emploi à l'étranger que les ingénieurs (9,5 %). La part des emplois en Ile-de-France recule largement pour tous les types d'écoles : 60 % des emplois d'ingénieurs en France se situent en province, alors qu'environ trois quarts des managers et des diplômés des écoles d'autres spécialités travaillent en Ile-de-France.

L'enquête Insertion 2021

L'APPRENTISSAGE RESTE LE MEILLEUR PASSEPORT POUR L'EMPLOI

Autre enseignement fort de cette édition, pour les diplômés issus de l'apprentissage, la part en activité professionnelle est supérieure de 4,5 points à celle de l'ensemble des diplômés (respectivement 69 % contre 64,5 %). Moins de 6 mois après l'obtention du diplôme, le taux net d'emploi des apprentis atteint 81,7 % (79,1 % pour l'ensemble des diplômés de la promotion 2020).

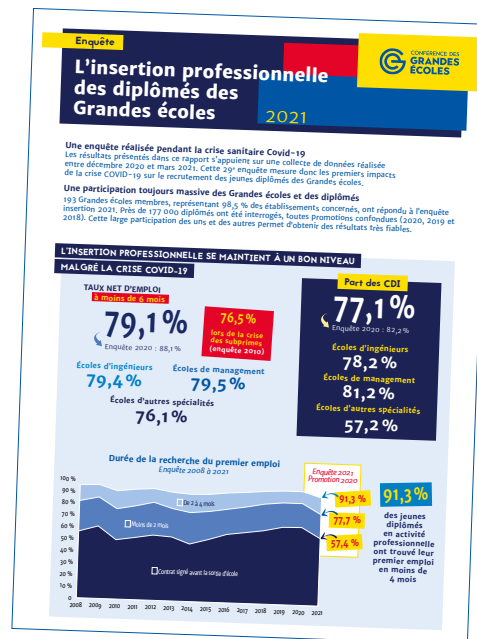


Anne-Lucie Wack, présidente de la Conférence des grandes écoles et directrice générale de l'Institut Agro

« Ces bons chiffres ont été obtenus grâce au soutien des aides publiques à l'apprentissage et à la mobilisation des entreprises pendant la crise. Il est essentiel de poursuivre cette dynamique de développement de l'apprentissage dans le supérieur en consolidant le cadre vertueux qui s'est instauré »

LA RÉSILIENCE DU MODÈLE DES GRANDES ÉCOLES FACE À LA CRISE

Les Grandes écoles ont mis en œuvre tout ce qu'il était possible de faire pour limiter les effets de la crise. Elles ont montré leur capacité de résilience en faisant évoluer leurs dispositifs pédagogiques, en accélérant leur transformation digitale et en travaillant avec les entreprises pour adapter les modalités de stages et renforcer l'accompagnement à l'insertion professionnelle.



Anne-Lucie Wack, présidente de la Conférence des grandes écoles et directrice générale de l'Institut Agro

« La crise sanitaire a encore amplifié les liens qu'entretiennent les Grandes écoles avec les entreprises et le monde socio-économique, qui sont au cœur de leur modèle pédagogique. Nous pouvons ainsi encore une fois constater à quel point le diplôme des Grandes écoles est une valeur sûre et un passeport pour l'emploi, même en période de crise exceptionnelle »

La Conférence des grandes écoles

La CGE regroupe 218 Grandes écoles en France, auxquelles s'ajoutent 13 Grandes écoles étrangères, couvrant de nombreuses spécialités : ingénieur, management, architecture, sciences politiques, création et design, journalisme, écoles militaires, écoles vétérinaires et de santé... Les Grandes écoles représentent près de 44 % des diplômes de grade master délivrés chaque année en France. Assurant une recherche intensive, elles mettent en cohérence le projet pédagogique de l'étudiant et les débouchés professionnels.

L'appartenance à la CGE est un véritable gage de qualité. La CGE s'assure du respect, par l'ensemble de ses membres, de ses principes fondamentaux : excellence des cursus, insertion professionnelle, lien à l'entreprise, innovation, ouverture internationale, impact sociétal... Les 231 Grandes écoles membres proposent une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples en réponse aux besoins du monde socio-économique.

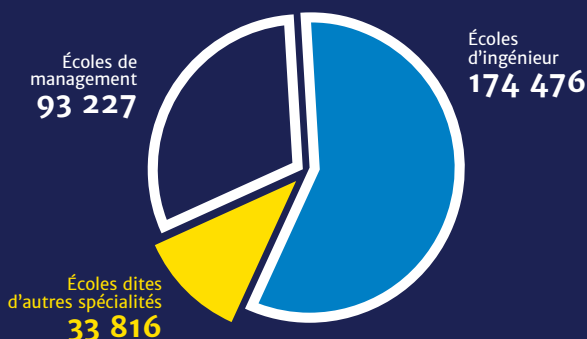
LE RÔLE DE LA CGE

La Conférence des grandes écoles est un cercle de réflexion (think tank), qui valorise l'expertise collective de ses membres et l'importance des Grandes écoles dans le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche. La CGE participe activement aux réflexions concernant l'enseignement supérieur (politique de sites, recherche, international, apprentissage, formation professionnelle, grade de licence, Parcoursup, réforme du baccalauréat, défis sociétaux...).

Elle produit des synthèses, études et enquêtes qui font référence au plan national, sur l'insertion des jeunes diplômés, la mobilité internationale, l'ouverture sociale, l'entrepreneuriat, l'égalité femmes-hommes, le handicap...

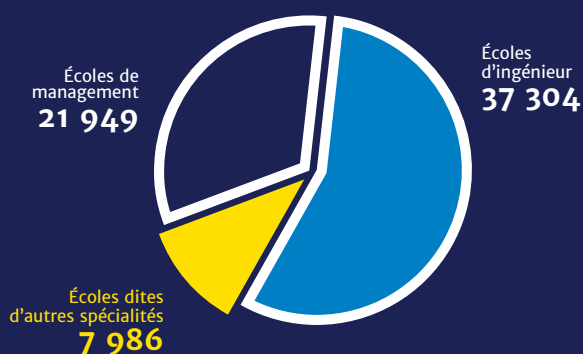
Elle assure un rôle de représentation de ses membres auprès des pouvoirs publics, des acteurs de l'économie et de la société. Elle prend position publiquement sur les sujets liés à l'enseignement supérieur et à la recherche. La CGE est un organisme accréditeur de formations pour ses membres (Mastère Spécialisé, MSc - Master of Science, BADGE, CQC). Elle garantit la qualité des programmes ainsi que leur adéquation avec les attentes du marché du travail. La CGE délivre également une habilitation d'établissement numérique, le label 4DIGITAL, attestant de la maturité de l'écosystème numérique des écoles habilitées.

301 519 étudiants inscrits au programme grande école en 2020-2021



Source : CGE - Enquête Effectifs 2020/2021 - janvier 2021

Étudiants diplômés du programme grande école



CGE - Enquête Flux de diplômés à l'issue de 2020/2021 - janvier 2021

La Conférence des grandes écoles

Créée en 1973, la CGE est une association de type loi de 1901 dont les membres sont répartis en trois collèges :

En 2021 :

- Le collège Écoles comprend 231 établissements d'enseignement supérieur et de recherche dont 13 étrangers
- Le collège Entreprises rassemble 9 entreprises membres ainsi que des entreprises partenaires
- Le collège Organismes est composé de 41 organisations : associations de diplômés, d'enseignants, de proviseurs de lycée ; autres organisations liées à l'enseignement supérieur...

Les Grandes écoles relèvent de plusieurs ministères (tutelle ou contractualisation). Ces ministères sont : le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le ministère de l'Économie et des Finances, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, le ministère des Armées, le ministère de la Transition écologique et solidaire, le ministère

des Solidarités et de la Santé, le ministère de la Culture ou même, directement du Premier ministre. Certaines écoles dépendent d'organismes consulaires, d'autres ont un statut associatif ou autre.

Regroupant 72 % des écoles d'ingénieurs habilitées par la Commission des titres d'ingénieurs (CTI), 97 % des écoles de management conférant le grade de master et 20 % des écoles dites d'autres spécialités, la CGE est un acteur majeur de l'enseignement supérieur français. Les effectifs étudiants inscrits dans les programmes grande école s'élèvent officiellement à 301 519 étudiants en 2020-2021⁽¹⁾ dont 38,9 % de femmes en moyenne (soit une progression de 0,35 point par rapport à 2019-2020, où le taux de féminisation s'élevait à 38,55 %) et 14,6 % d'étrangers prétendant au diplôme (contre 14,4 % l'année précédente). Les alternants, au nombre de 44 181 en 2020-2021, représentent 18,75 % des étudiants inscrits aux années accessibles par cette voie. 89 % d'entre eux ont le statut d'apprenti, et

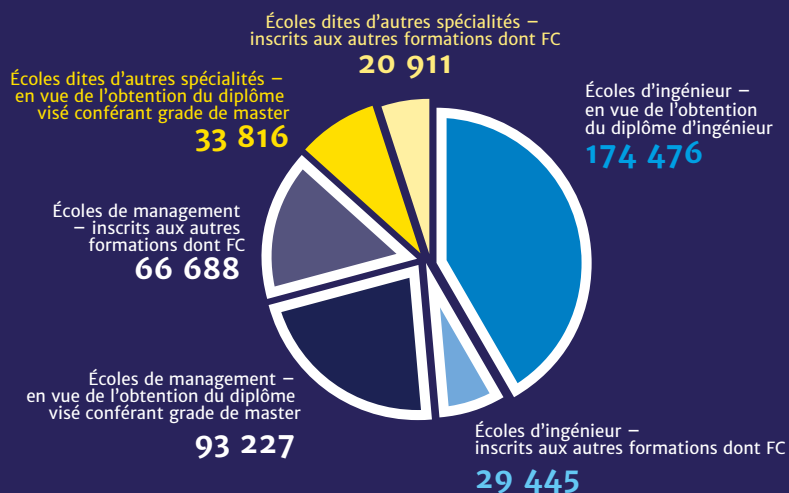
Les grandes filières du supérieur

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Étudiants scolarisés dans la totalité des établissements	2 231 495	2 234 162	2 315 821	2 319 627	2 343 939	2 386 930	2 429 857	2 440 700
Universités hors IUT et formations d'ingénieur	1 291 213	1 267 325	1 307 581	1 299 763	1 265 819	1 280 577	1 358 088	1 388 300
<i>dont IUFM</i>	70 100	64 037	59 953		-	-	-	-
IUT	116 223	118 115	118 139	116 476	110 500	110 105	115 780	116 400
STS et assimilés	230 877	234 164	240 322	242 247	246 025	253 729	254 967	255 200
Écoles paramédicales et sociales hors université	134 407	137 165	136 164	137 370	137 370	140 600	132 935	135 100
Filière des CPGE/GE	301 525	314 362	337 132	353 789	378 779	393 816	402 641	410 600
Autres écoles et formations	157 250	164 524	177 919	169 982	165 749	190 665	165 446	165 100

11 % sont sous contrat de professionnalisation. Toutes formations confondues – c'est à dire en incluant bachelors, MBA, DNM, MS, MSc, doctorats – les écoles membres de la CGE ont assuré, en 2020-2021 la formation, de 408 103 étudiants. Adjonction faite du périmètre de la formation continue, ce sont au total 418 563 étudiants qui ont reçu une formation au sein des écoles de la CGE (soit 7,26 % d'étudiants de plus qu'en 2019-2020, représentant 28 348 étudiants supplémentaires).

À l'issue de l'année 2019-2020⁽¹⁾, les écoles françaises de la CGE ont diplômé 67 889 étudiants pour le programme grande école (soit 1 % de plus qu'à l'issue de 2018-2019), dont 25,24 % d'alternants (parmi lesquels 75 % d'apprentis et 25 % sous contrat de professionnalisation). À périmètre comparable avec les données les plus récentes figurant dans RERS⁽²⁾ 2020 portants sur les diplômés de 2018, les écoles françaises de la CGE ont généré en 2018, 82 % des flux de diplômés toutes Grandes écoles confondues (dans la définition « délivrant au moins un diplôme conférant le grade de master »). La sphère des Grandes écoles a diplômé quant à elle pour cette même année 2018, 43,8 % des étudiants de niveau M toutes formations confondues (soit 1 point de plus que l'année précédente à nouveau imputable à la part croissante des diplômés de DNM).

418 563 étudiants inscrits dans les Grandes écoles françaises en 2020-2021 toutes formations confondues (y compris formation continue)



Sources :
CGE - Enquête Effectifs 2020-2021 - janvier 2021
CGE - Déclaration nominatives - Formations accréditées 2020-2021 - juillet 2021

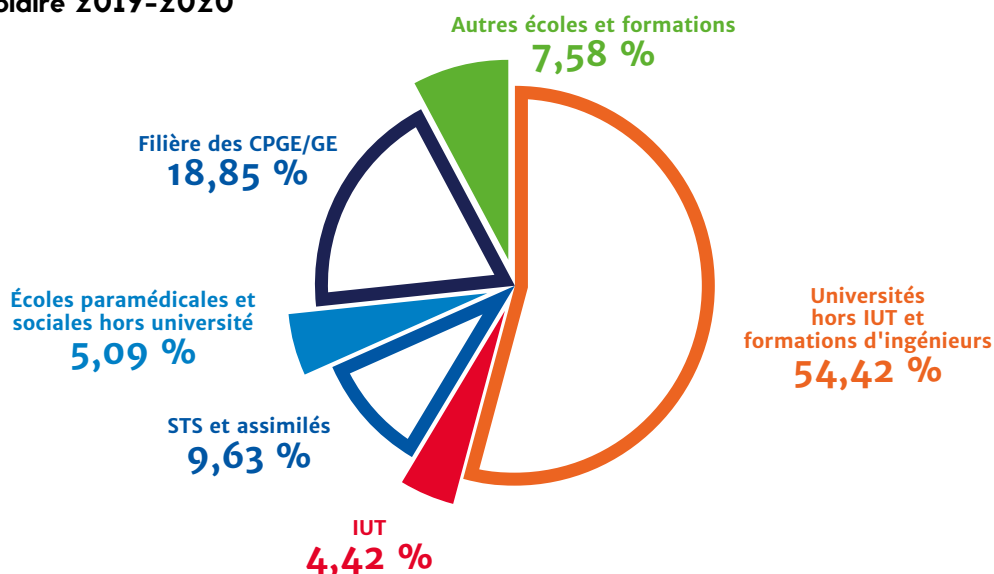
1. les effectifs inscrits et flux de diplômés au sein des écoles de la CGE n'incluent pas ceux de l'école admise lors du CA de juin 2021
2. Repères et références statistiques, édition 2020, ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse, DEPP

2015-2016 hors db inscr.	2016-2017 hors db inscr.	2017-2018 hors db inscr.	2018-2019 hors db inscr.	2019-2020 hors db inscr.	Part du total	Évolution sur 1 an	Évolution sur 10 ans
2 531 800	2 595 606	2 677 876	2 678 662	2 725 291		1,7%	17,7%
1 429 200	1 463 122	1 492 894	1 464 229	1 483 025	54,4%	1,3%	13,4%
-	-	-	-	-	-	-	-
116 200	116 578	116 783	119 661	120 551	4,4%	0,7%	2,0%
256 100	257 247	256 563	262 626	262 498	9,6%	0,0%	9,2%
135 500	135 176	135 321	135 139	138 805	5,1%	2,7%	1,9%
421 000	444 172	475 520	493 566	513 727	18,9%	4,1%	52,4%
173 800	179 311	200 795	203 441	206 685	7,6%	1,6%	16,2%

Les Grandes écoles : acteurs majeurs de l'enseignement supérieur et de la recherche

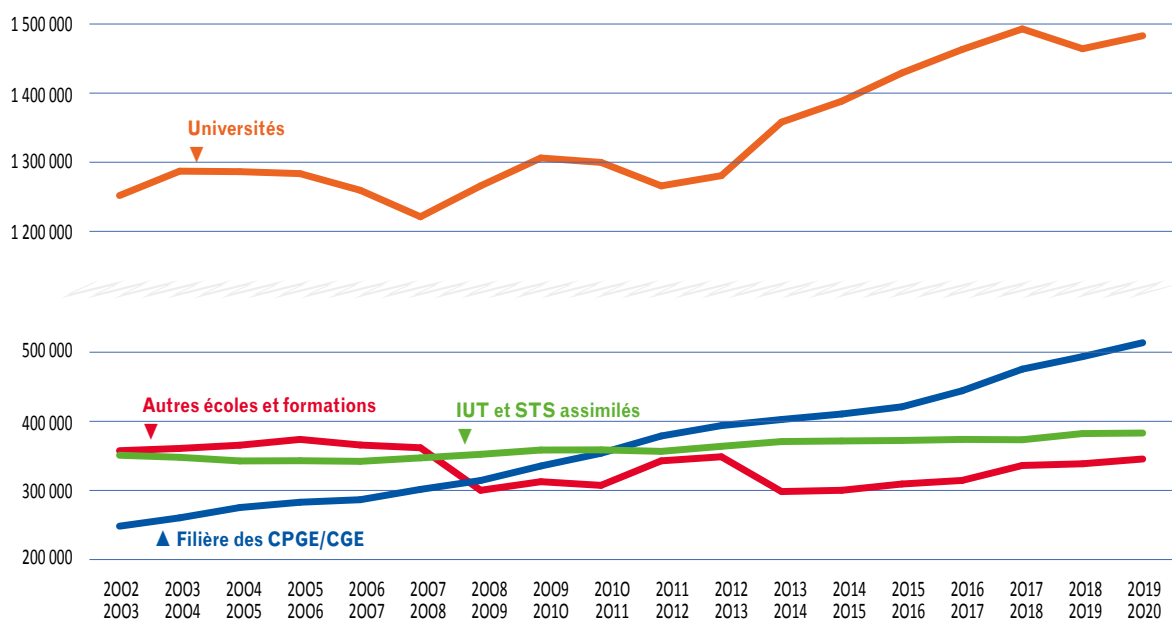
Année scolaire 2019-2020

source : DEPP



Évolution des effectifs de l'enseignement supérieur français

source : DEPP



2015-2016 : nombre d'étudiants hors double comptage des 19 300 doubles inscrits en CPGE et EPSCP - source : RERS 2016

2016-2017 : nombre d'étudiants hors double comptage des 14 100 doubles inscrits en CPGE et EPSCP - source : RERS 2017

2017-2018 : nombre d'étudiants hors double comptage des 2 700 doubles inscrits en CPGE et EPSCP - source : RERS 2018

2018-2019 : nombre d'étudiants hors double comptage des doubles inscrits en CPGE et EPSCP (58 023 à la rentrée 2018) - source : RERS 2019

2019-2020 : nombre d'étudiants hors double comptage des doubles inscrits en CPGE et EPSCP (55 311 à la rentrée 2019) - source : RERS 2020

05

MIEUX CONNAÎTRE
LA CGE



Les instances de la CGE

LE COMITÉ D'ORIENTATION STRATÉGIQUE

LE BUREAU

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

LA DÉLÉGATION GÉNÉRALE

- Elle participe à la définition de la politique et de la stratégie de la CGE ;
- Elle applique et met en œuvre les décisions prises par le Bureau, le Conseil d'administration, l'Assemblée générale et les commissions

LES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

Accréditation

- CHN – Comité Habilitation Numérique

Amont

- Attractivité des filières scientifiques
- Concours scientifiques
- Filières technologiques
- LIESSE
- Parcoursup
- Réforme du lycée et du baccalauréat

Aval

- Alumni
- Enquête insertion PGE
- Enquête insertion MS–MSc
- Enquête insertion Bachelor

Chapitre des écoles de management

- Amont – Concours
- Classements
- Compétences
- Doyens
- Innovations pédagogiques
- Qualité – Accréditations
- Recherche
- Relations entreprises
- Relations internationales
- Ressources humaines

Communication

- Stratégie et communication

Développement durable et Responsabilité sociale

- Compétences⁽¹⁾ liées au DD&RS
- Recherche et Innovation
- Référentiel et labellisation⁽¹⁾

Diversité

- Égalité femmes-hommes
- Handicap
- Ouverture sociale

Formation

- Activités physiques et sportives^[2]
- Apprentissage
- Entrepreneuriat et innovation
- Formation professionnelle continue
- Langues et cultures
- Prospective 2030
- Stages
- Stratégie numérique et formation à distance
- Transformation et Valorisation pédagogiques

Grandes écoles et territoires

- Conseil des territoires
- Développement de l'impact territorial
- Évaluation de l'impact territorial

Recherche et transferts

- Information et documentation
- Les SHS dans les Grandes écoles

Relations internationales

- Formation-Recherche-Entreprises : quelles synergies pour l'international de demain ?

Vie étudiante

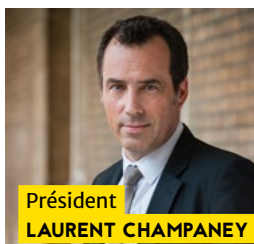
- Accueil des étudiants
- LUCA (Lutte contre les comportements addictifs)
- Vie associative
- Activités physiques et sportives⁽²⁾

GROUPES INDÉPENDANTS

- DAF : directeurs des Affaires financières et secrétaires généraux
- DSI : directeurs des Systèmes d'Information
- RGPD : délégués à la protection des données, correspondants informatique et liberté.

1. Commun CGE/CPU
2. Commun Commission
Formation/Commission
Vie étudiante

Le bureau



Président
LAURENT CHAMPANEY

directeur général d'Arts et Métiers Sciences et Technologies



Vice-présidente écoles
FRÉDÉRIQUE PAIN

directrice de l'ENSCI Les Ateliers



Vice-présidente écoles
ALICE GUILHON

directrice générale de SKEMA Business School



Vice-président entreprises
THOMAS JEANJEAN

DGA de la CCI Paris Île-de-France en charge de l'éducation



Secrétaire
PIERRE MATHIOT

directeur de Sciences Po Lille



Trésorière
DELPHINE MANCEAU

directrice générale de Neoma Business School

Siègent également au bureau les présidents des commissions



Accréditation
STÉPHANIE LAVIGNE

directrice générale de TBS Business School



Amont
ROMAIN SOUBEYRAN

directeur général de CentraleSupélec



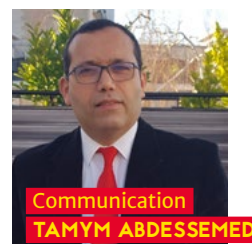
Aval
NICOLAS GLADLY

directeur de Télécom Paris



Chapitre des écoles de management
ALICE GUILHON

directrice générale de SKEMA Business School



Communication
TAMYM ABDESSEM

directeur général de l'ISIT Paris



Développement durable et responsabilité sociétale
DENIS GUIBARD

directeur d'Institut Mines-Télécom Business School



Diversité
VINCENZO ESPOSITO VINZI

directeur général de l'ESSEC



Formation
FRANK BOURNOIS

directeur général d'ESCP Business School



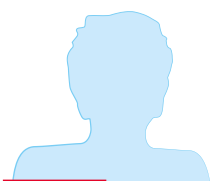
Grandes écoles et territoires
SOPHIE COMMEREUC

directrice générale de Clermont-Auvergne INP



Recherche et transferts
ANNE BEAUVAL

directrice déléguée d'IMT Atlantique Bretagne-Pays de la Loire



Relations internationales

En cours de nomination



Vie étudiante
FRANÇOIS BOUCHET

directeur général de l'École polytechnique

Ils ont activement participé aux activités de ce rapport d'activité



Présidente
ANNE-LUCIE WACK

directrice générale de l'Institut Agro



Relations internationales
M'HAMED DRISSI

directeur de l'INSA Rennes



Relations internationales
ABDELLATIF MIRAOUÏ

directeur de l'INSA Rennes

Le Conseil d'administration

COLLÈGE « ÉCOLES »

Membres élus

- **Anne Beauval**, directrice déléguée d'IMT Atlantique Bretagne Pays-de-la-Loire
- **François Bouchet**, directeur général de l'École polytechnique
- **Laurent Champaney**, directeur général d'Arts et Métiers
- **Laurence Deflesselle**, directrice générale d'ONIRIS
- **Denis Guibard**, directeur d'Institut Mines-Telecom Business School
- **Alice Guilhon**, directrice générale de Skema Business School
- **Isabelle Huault**, directrice générale d'emlyon business school
- **Julie Joly**, directrice du Centre de Formation des Journalistes (CFJ)
- **Delphine Manceau**, directrice générale de Neoma Business School
- **Pierre Mathiot**, directeur de Sciences Po Lille
- **Frédérique Pain**, directrice de l'ENSCI Les Ateliers
- **Romain Soubeyran**, directeur général de CentraleSupélec

COLLÈGE « ÉCOLES »

Invités permanents (présidents des commissions)

- **Tamym Abdessemed**, directeur général d'ISIT Paris
- **Frank Bournois**, directeur général d'ESCP Business School
- **Sophie Commereuc**, directrice générale de Clermont-Auvergne INP
- **Nicolas Glady**, directeur de Télécom Paris
- **Stéphanie Lavigne**, directrice générale de TBS Business School
- **Vincenzo Esposito Vinzi**, directeur général de l'ESSEC

COLLÈGE « ENTREPRISES »

- **Thomas Jeanjean**, DGA de la CCI Paris Ile-de-France en charge de l'éducation
- **Stéphanie Martin-Blas**, responsable Projets jeunes talents de LVMH
- **Sanaa Nahla**, head of group academic relations de ENGIE

- **Yves Portelli**, directeur général de l'OPCO Atlas
- **Jean-Michel Romann**, directeur des ressources humaines d'EDF
- **Philippe Thébaud**, direction Associations et Collectivités de la MAIF

COLLÈGE

« AUTRES ORGANISMES »

- **Jean-François Beaux**, président de l'Union professionnelle artisanale (UPA)
- **Jérôme Caby**, délégué général de la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises (FNEGE)
- **Pascal Charpentier**, président de l'Association des proviseurs de lycées ayant des classes préparatoires aux grandes écoles (APLCPGE)
- **Marc Rumeau**, président d'Ingénieurs et scientifiques de France (IESF)

Le Comité d'orientation stratégique

ÉCOLES

- **Arts et Métiers Sciences et Technologies** – Laurent Champaney, directeur général (VP Écoles de la CGE – invité permanent)
- **École polytechnique** – François Bouchet, directeur général
- **ESCP BS** – Frank Bournois, directeur général
- **Institut Agro** – Anne-Lucie Wack, directrice générale
- **Paris School of Business** – Philippe Jamet, directeur général
- **SKEMA** – Alice Guilhon, directrice générale

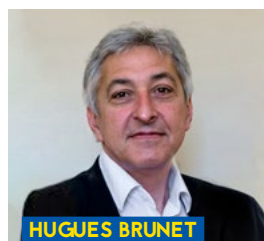
ENTREPRISES

- **AXA** – Sandrine Duchêne, secrétaire générale d'AXA France
- **Bouygues** – Philippe Marien, directeur général délégué
- **CIGREF** – Jean-François Lalanne, vice-président / DSI Air France KLM
- **EDF** – Hélène Bauvain, responsable pôle mobilité enseignement recrutement
- **ENGIE** – Valérie Gaudart, directrice culture, écosystèmes, marque employeur
- **LVMH** – Pascal Jouvin, directeur, Group Executive Development

ORGANISMES

- **IESF** – Marc Rumeau, président
- **Medef** – Christian Nibourel, président de la commission Mutations technologiques et impacts sociétaux
- **Synergie campus entreprises** – Sylvie Alinc, chargée des relations institutionnelles

La délégation générale



HUGUES BRUNET

Délégué général

01 46 34 77 62

hugues.brunet@cge.asso.fr



ELENA LEVANDOWSKY BELLON

Responsable Administrative et financière - Chargée de mission Relations internationales

01 46 34 77 62

elena.levandowsky@cge.asso.fr



GÉRALDINE CELLIER

Responsable du Pôle Accréditation

01 46 34 77 61

geraldine.cellier@cge.asso.fr



Océane ROUSSEAU

Responsable du pôle Affaires publiques, partenariats entreprises et formation

01 46 34 77 57

oceane.rousseau@cge.asso.fr



LAURENT VIDY

Directeur de la Communication

01 46 34 77 58

laurent.vidy@cge.asso.fr



ISABELLE LAURENCOT

Responsable Information-Process, Adhésions - Chargée de mission GT RGD

01 46 34 77 56

isabelle.laurencot@cge.asso.fr



NABILA AMEDJOUB

Accueil et réception Assistante administrative et comptable

01 46 34 08 42

nabila.amedjoub@cge.asso.fr



CHRISTINE ARNOUX

Chargée de mission auprès du Pôle Accréditation

01 84 79 15 25

christine.arnoux@cge.asso.fr



ALICE JACQUES

Chargée de mission Pôle Affaires publiques, partenariats entreprises et formation

01 46 34 57 59

alice.jacques@cge.asso.fr



MÉLANIE GONCALVES

Chargée de mission Communication

01 46 34 57 61

melanie.goncalves@cge.asso.fr



GÉRALD MAJOU DE LA DÉBUTRIE

Chargé de mission DD&RS, politiques régionales

01 46 34 57 58

gerald.majou@cge.asso.fr



SOLÈNE QUÉRÉ

Chargée de mission Diversité et Vie étudiante

01 46 34 53 02

solene.quere@cge.asso.fr



MARIE SALVAN

Chargée de mission auprès du Pôle Accréditation

01 46 34 57 62

marie.salvan@cge.asso.fr

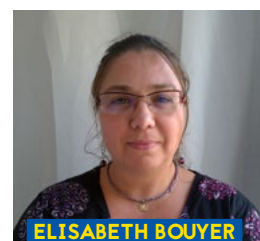


NADIA HILAL

Chargée de mission Amont, Aval et Recherche

01 46 34 77 59

nadia.hilal@cge.asso.fr



ELISABETH BOUYER

Statisticienne

02 99 05 32 87

elisabeth.bouyer@cge.asso.fr

Elles ont activement participé aux activités de ce rapport d'activité



IMEN MISSAOUI

Chargée de mission Entreprises et Formation



STÉPHANIE LEFÈVRE

Responsable Administratif et financier - Responsable de la Vie légale - Chargée de mission Handicap



ADELAÏDE CECCON

Alternante RSE



FRANÇOISE GROT

Chargée de mission Chapitre des écoles de management - Assistante du président

Écoles membres

2IE

3iL Ingénieurs

AgroParisTech
Arts et Métiers

Audencia Business School

BREST BUSINESS SCHOOLBordeaux Sciences Agro
Bordeaux-INP - ENSEIRB-
MATMECA

Bordeaux-INP - ENSGTI

**BURGUNDY SCHOOL OF
BUSINESS**

CELSA Sorbonne-Université

Centrale Lille

Centrale Lyon

Centrale Marseille

Centrale Nantes

CentraleSupélec

CESI École d'Ingénieurs

CFJ

CFVG

Chimie ParisTech

Clermont Auvergne INP - Polytech
Clermont

CNAM

CPE Lyon

CY Tech

EAVT

EBI

EBS PARIS

ECAM Lyon - ECAM La Salle

ECAM Rennes-Louis de Broglie

ECAM Strasbourg-Europe - ECAM
LaSalle

ECAM-EPMI

ECE école d'ingénieurs

École de l'Air

École des Ponts ParisTech

ECPM

EDC PARIS BUSINESS SCHOOL**EDHEC BUSINESS SCHOOL**

EFREI Paris

EHESP

EHTP

EIGSI

EIVP

EM Normandie

EM Strasbourg Business School

EMLV

emlyon business school

EN

ENA

ENAC

ENGEES

ENI Brest

ENI Metz

ENISE

ENS

ENS Lyon

ENS Paris-Saclay

ENS Rennes

ENSA Lyon

ENSAD

ENSAE Paris

ENSAI

ENSAIA

ENSAIT

ENSAM

ENSA-PB

ENSarchitecture de Nancy

ENSASE

ENSC - Bordeaux-INP

ENSC Lille

ENSC Montpellier

ENSC Mulhouse

ENSC Rennes

ENSCI

ENSCI Les Ateliers

ENSEA

ENSEM

ENSFEA

ENSG - Géologie

ENSG - Géomatique

ENSGSI

ENSIAME

ENSIC

ENSICAEN

ENSIIE

ENSISA

ENSMM

ENSMR (ex ENIM)

ENSSAT

ENSTA Bretagne

ENSTA Paris

ENSTIB

ENTPE

ENV Alfort

ENVT

EOGN

EP Louvain-La-Neuve

EP Montréal

EP Paris

EPF

EPITA

ESA Angers

ESA Lyon-Bron

ESA Paris

ESAIP

ESB

Groupe ESC Clermont

ESC PAU BUSINESS SCHOOL**ESCE**

ESCOM

ESCP Business School

ESDES Ecole de management

ESEO

ESIEA

ESIEE Amiens

ESIEE Paris

ESIGELEC

ESILV

ESITC Caen

ESM Saint-Cyr

ESME-SUDRIA

ESPCI Paris

ESPRIT

ESSCA

ESSEC Business School

ESTACA

ESTIA

ESTP Paris

EVDG

Excelia Business School

Gembloux Agro-Bio Tech
Grenoble Ecole de Management
Grenoble INP - Ense3
Grenoble INP - ENSIMAG
Grenoble INP - ESISAR
Grenoble INP - Génie Industriel
Grenoble INP - Pagora
Grenoble INP - PHELMA

HEC Liège
HEC Montréal
HEC Paris
HEI

IAV Hassan II (MAROC)
ICAM Lille
ICAM Nantes
ICAM Toulouse
ICD International Business School
ICN Business School
IEP Lille
IEP Lyon
IEP Rennes
IESEG School of Management
IFM
IFP School
IMT Atlantique Bretagne-Pays
de la Loire
IMT Lille Douai
IMT Mines Albi
IMT Mines Alès
INP
INPT
INSA Centre Val de Loire
INSA Lyon
INSA Rennes
INSA Rouen Normandie
INSA Strasbourg
INSA Toulouse
INSEAD
**INSEEC School of Business &
Economics**
Institut Agro Dijon (ex AgroSup
Dijon)

Institut Agro Montpellier
(ex Montpellier SupAgro)
Institut Agro Rennes-Angers
(ex AgroCampus Ouest)
Institut d'Optique
**Institut Mines-Télécom Business
School**
INSTN
IPAG Business School
ISA Lille
ISAE-ENSM
ISAE-SUPAERO
ISARA
ISAT
ISC Paris
ISEN Brest
ISEN Lille
ISEN Yncréa Méditerranée
ISEP
ISG
ISIT
ISMANS
ISTEC
ITECH Lyon

JUNIA

KEDGE BS

L'Ecole de design

Mines Nancy
Mines ParisTech
Mines Saint-Etienne
Montpellier Business School

NEOMA Business School

Oniris

Paris School of Business
Polytech Angers (ex ISTIA)
Polytech Grenoble
Polytech Lille
Polytech Marseille
Polytech Montpellier
Polytech Nancy
Polytech Nantes
Polytech Orléans
Polytech Tours

Rennes School of Business

SCBS

Sciences Po Aix
Sciences Po Bordeaux
Sciences Po Grenoble (IEP G)
Sciences Po Paris
Sciences Po Toulouse
SIGMA Clermont
SKEMA Business School
SUP'COM Tunis
ISAE-Supméca

TBS

TELECOM Paris
Télécom Physique Strasbourg
TELECOM SudParis
Toulouse INP - EI Purpan
Toulouse INP - ENI Tarbes
Toulouse INP - ENM
Toulouse INP - ENSAT
Toulouse INP - ENSEEIHT
Toulouse INP - ENSIACET

UniLaSalle
Université Paris-Dauphine
UTBM
UTC
UTT

VetAgro Sup

Écoles d'ingénieurs

Écoles de management

Écoles d'autres spécialités

Entreprises et organismes membres

Entreprises membres

EDF www.edf.fr
ENGIE www.engie.com
INTERNATIONAL SOS
www.internationalsos.com
LVMH www.lvmh.fr
MAIF www.maif.fr
ORANGE www.orange.com/fr_FR/groupe/gouvernance

Entreprises partenaires

Accenture www.accenture.com
ADP www.parisaeroport.fr
AXA France www.axa.fr
CDC www.caissedesdepots.fr
Campus Véolia Environnement
www.campus.veolia.com
Capgemini France www.capgemini.com
CVTrust www.cvtrust.com
Groupe Bouygues www.bouygues.com
Groupe PSA www.groupe-psa.com
InVivo www.invivo-group.com
Neovia by InVivo www.neovia-group.com
SCA France www.sca.com
SNCF www.sncf.com/fr/groupe

Organismes membres

ABG www.abg.asso.fr
Agreenium www.agreenium.fr
Amicale ISAE - SUPAERO - ENSICA www.isae-alumni.net
Anasup www.anasup.fr
ANRT www.anrt.asso.fr
AOCDF www.compagnons-du-devoir.com
AP-HEC aphec.fr
APLCPGE www.aplcpge.org
APPLS www.prepalitteraire.fr
Arts et Métiers Alumni www.arts-et-metiers.asso.fr
Association AIHP www.aaihp.fr
Association AX ax.polytechnique.org
Association TELECOM Paris alumni www.telecom-paris-alumni.fr
CDGEB www.cdgeb.org
CESI Alumni www.cesi.fr/cesi-alumni
Clermont Auvergne INP www.sigma-clermont.fr/fr/clermont-auvergne-inp
ENAC Alumni www.alumni.enac.fr
ESCP Alumni www.escpalumni.org
EURECOM www.eurecom.fr
FNEGE www.fnege.org
GENES www.groupe-genes.fr
Grenoble INP www.grenoble-inp.fr
HEC Alumni www.hecalumni.fr
IESF www.iesf.fr
IMT www.imt.fr
Institut Agro www.institut-agro.fr
ISTP www.istp.fr
La Cellulose pagora.grenoble-inp.fr
MINES Paristech Alumni www.mines-paris.org
Mines Saint Etienne Alumni www.mines-saint-etienne.org
NYU France www.nyu.edu/paris.htm
Réseau <n+i> www.nplusi.com
Sésame www.concours-sesame.net
Toulouse INP www.inp-toulouse.fr
UIMM uimm.lafabriquedelavenir.fr/industrie
UPA blog.prepasbio.org
UPLEGESS www.kanas.com/uplegess
UPLS wheberges.tem-tsp.eu
UPS www.ups-cpge.fr
UPSTI www.upsti.fr
Yncréa yncrea.fr



Conférence des grandes écoles
11, rue Carrier-Belleuse ■ 75015 Paris
tél : 01 46 34 08 42
info@cge.asso.fr ■ www.cge.asso.fr
@ConferenceDesGE



Imprimé sur papier recyclé (Respecta 60 Silk).
Fibres issues de forêts gérées durablement.
Certifié Forest Stewardship Council (FSC).